

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

---

MINISTÈRE DU PLAN

---

**EXPÉRIENCES ACTUELLES DE VULGARISATION AGRICOLE**



ETUDE REGIONALE DE BOUAKE 1962-1964

---

BUREAU DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET D'EXPLOITATION  
DES ETUDES REGIONALES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 1962-1965

B. FRIDE - LE CHAU - H. LHUILLIER - P. MICHAUD - C. RIPAILLES

**LISTE DES PUBLICATIONS A PARAITRE**

**METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES REGIONALES EN REPUBLIQUE  
DE COTE D'IVOIRE**

\*

**ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - FEVRIER 1962 - DECEMBRE 1963**

**RAPPORTS PRINCIPAUX**

- TOME 1 - Le Peuplement.  
TOME 2 - L'Economie.  
TOME 3 - La Synthèse Générale.  
TOME 4 - Les Propositions de Développement.

**DOCUMENTS**

- DOCUMENT 1 - Inventaire des villages de la zone Baoulé.  
DOCUMENT 2 - Histoire de l'Agriculture en zone Baoulé.  
DOCUMENT 3 - Eléments pour une monographie du centre semi-urbain de Toumodi.  
DOCUMENT 4 - Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.  
DOCUMENT 5 - Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.  
DOCUMENT 6 - Expériences actuelles de vulgarisation agricole.  
DOCUMENT 7 - Données sur quelques terroirs villageois.  
DOCUMENT 8 - L'habitat rural.  
DOCUMENT 9 - Quelques aspects de la vie sociale.  
DOCUMENT 10 - Tableaux statistiques de base.  
DOCUMENT 11 - Etude des sols.

\*

\* \*

# **EXPÉRIENCES ACTUELLES DE VULGARISATION AGRICOLE**

Le coton dans la zone Baoulé.

Une action de développement intégrée et sectorielle : le tabac.

La zone de développement rural.

## PRÉSENTATION

Cette brochure se compose de trois parties : deux sont consacrées à la description des méthodes utilisées par l'encadrement sectoriel (tabac, coton), la troisième faisant le bilan de l'action entreprise par un encadrement polyvalent s'appuyant sur un corps d'animateurs ruraux.

Ces deux systèmes de vulgarisation agricole présentent des caractéristiques différentes :

— l'encadrement sectoriel vise à augmenter rapidement la production d'une ou plusieurs spéculations agricoles (cultures principales et avant-cultures) en intervenant au niveau du cultivateur chaque fois que celui-ci en fait la demande et accepte les conditions posées par l'encadreur.

— l'encadrement polyvalent intervient au niveau du village et utilise le tremplin créé par l'augmentation des productions pour modifier la configuration physique et sociale du milieu villageois.

Ainsi, dans un cas, « **produire** » est l'unique mot d'ordre; dans l'autre cas « **transformer en produisant** » constitue le principe d'intervention.

Bien que ces deux conceptions de vulgarisation agricole n'aient fait l'objet que d'actions récentes et localisées, on peut porter à leur crédit des indices certains de succès.

Il n'empêche que de nouvelles difficultés apparaîtront lorsque les opérations devront être largement étendues et atteindre le stade de généralisation que prévoient les Perspectives Décennales de Développement Économique et Social :

— difficultés pour l'action sectorielle de maintenir la fidélité de sa clientèle et de l'accroître,

— difficulté pour l'action polyvalente de convaincre la hiérarchie traditionnelle afin d'éviter les conflits avec les « élites rurales » qui émergeront.

De plus, il faudra vraisemblablement éviter la compétition entre les deux méthodes, qui serait mal comprise par les agriculteurs et risquerait d'entraîner leur « désengagement ».

Cela impliquera :

— soit de coordonner les efforts,

— soit de délimiter les zones d'action de chaque système,

— soit de modifier les systèmes eux-mêmes.

Il faudra aussi, à un certain niveau d'intervention, introduire la mécanisation; cette étape nécessitera la mise en place de nouvelles infrastructures d'encadrement technique. Il serait temps d'aborder, au moins au stade de l'expérimentation, cette phase qui trouvera naturellement sa place dans le cadre de l'action polyvalente.

B. FRIDE

# **LE COTON DANS LA ZONE BAULÉ**

Pierre PEZET

Ingénieur Agricole chargé de Recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

## AVANT-PROPOS

Après la chute observée au terme de l'effort de guerre, la production cotonnière ivoirienne croît régulièrement depuis quelques années.

Des deux variétés diffusées actuellement, le Mono et l'Allen, seule la seconde intéresse la zone d'enquête. Son extension n'est cependant pas encore suffisante pour n'être pas laissée dans l'ombre par l'enquête par sondage.

Il est apparu utile de présenter un ensemble d'actions techniques et commerciales qui semble devoir permettre l'essor durable d'une production malgré des servitudes nouvelles importantes pour le cultivateur.

Cette production bénéficie, en effet, d'un effort particulier des pouvoirs publics : les producteurs sont conseillés par un réseau d'agents de vulgarisation et l'écoulement de la production est assuré après fixation officielle des prix.

Espérant détruire l'idée selon laquelle seule une opération de cueillette plus ou moins déguisée est susceptible d'entraîner l'adhésion du cultivateur *Baoulé*, des considérations purement techniques ont été incluses dans cette étude.

## I. — HISTORIQUE

Les *Baoulé* pratiquent la culture du cotonnier depuis fort longtemps pour leurs besoins artisanaux.

Dès 1913 l'Association Cotonnière Coloniale essaya d'en promouvoir la culture pour l'exportation. La production, imposée, après avoir été gênée par la cueillette également obligatoire du caoutchouc, a commencé à se développer lors de l'entrée en production des plantations d'hévéa d'Extrême-Orient. Elle se montra cependant irrégulière et, après avoir atteint un maximum de 6 000 tonnes de coton-graine pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, elle s'effondra dans les années 1943-1947 malgré l'intervention de l'Union Cotonnière de l'Empire Français.

### Premières introductions de variétés améliorées

La variété locale, le « Local Bouaké », est un *Gossypium Barbadense*. Vraisemblablement introduite à la période pré-colombienne elle s'est hybridée avec les variétés du Nouveau-Monde venues par la suite. Des *Gossypium Brasiliense* (coton-rognon) et des *Marie-Galante* à petites graines vêtues, apparaissent encore.

En provenance de la Nigéria, le Dr FORBES introduisait en AOF, vers 1924, la variété *Ishan*, appartenant à l'espèce *Barbadense*. Les services agricoles l'essayaient à Bouaké vers 1928 et la vulgarisaient en 1931 sous le nom d'*Ishan I*. Elle prit rapidement une extension importante.

Campagne	Aire de culture
1932-1933.....	10 villages du canton <i>Saafoue</i> .
1933-1934.....	3 cantons de la subdivision de Bouaké.
1934-1935.....	Subdivisions de Bouaké et Béoumi (moins le <i>Ouarébo</i> ).
1935-1936.....	Cercles de Bouaké, Séguéla et subdivision de Zuénoula.
1936-1937.....	Culture généralisée dans le secteur.

La production croît rapidement passant de 40 tonnes en 1933 à 155 en 1934, 4 450 en 1936 et 4 900 en 1937.

Mais un nouvel apport de graines en provenance de la Nigéria s'était avéré nécessaire pour maintenir la pureté variétale, apport renouvelé en 1940. La guerre interdit ensuite ces transports. La dégénérescence de la variété s'aggrave, deux années particulièrement sèches réduisent les récoltes et enfin des pullulations de différents ravageurs attaquent violemment les cotonniers.

L'*Ishan* Nigéria qui avait des caractéristiques technologiques excellentes — longueur de fibre 1.1/32, rendement à l'égrenage 36 à 37 % — a dû être abandonné du fait de sa trop grande sensibilité à la bactériose et aux maladies à virus.

Dans l'espoir d'une extension des cultures pures, un *Gossypium Hirsutum* est alors essayé. Le N'Kourala, hybride naturel originaire du Mali, résistant à la bactériose et immun au virus, porteur d'une très belle fibre, fut choisi malgré un rendement à l'égrenage assez faible, 33 à 34 %. Les attaques des chenilles de capsules, *Héliothis armigera* en particulier, l'ont rapidement éliminé en l'absence de pesticides efficaces.

## A. — SÉLECTION DU MONO

C'est pourquoi l'Institut de Recherche pour le Coton et les Textiles Exotiques (IRCT) installé en 1945 sur l'ancienne ferme cotonnière (ex-Station d'Essais de l'Agriculture) se tourne à nouveau en 1953 vers les types *Barbadense*.

Des variétés déjà sélectionnées au Dahomey, les Mono, se montrèrent à Bouaké, tant en culture pure qu'en association avec l'igname ou le maïs, supérieures au local Bouaké et à l'*Ishan* Nigéria. Leur bonne pilosité (60 % des pieds) leur permet de bien supporter les attaques de jassides.

La Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT), organisme de vulgarisation, s'installe dans le nord du pays et dès 1954 un plan de multiplication des semences sélectionnées est arrêté. Le schéma adopté comporte 4 stades avant d'atteindre la diffusion en grande culture : une 1<sup>re</sup> multiplication confiée à l'IRCT précède 3 campagnes successives de multiplication par des cultivateurs conseillés par les agents de la CFDT. Cinq à six années sont donc nécessaires pour que la descendance d'un lot de graines atteigne le stade grande culture.

Les importations de semences cessent dès la mise au point des sélections locales à Bouaké. Cette sélection de type continu, porte sur la productivité et les caractéristiques technologiques. A partir de 1957 chaque année voit naître un nouveau Mono supérieur à celui de l'année précédente. Les rendements à l'égrenage évoluent rapidement (résultats obtenus à l'IRCT) :

Mono 57.....	36,1 %
Mono 58.....	37,5
Mono 59.....	38,4
Mono 60.....	39,0

Les résultats obtenus en grande culture sont inférieurs, du fait du retard dû aux multiplications de semences, mais aussi assez irréguliers : lors des campagnes 57-58 à 60-61, les variétés en grandes cultures étant successivement les Mono 53 à 56, les rendements à l'égrenage observés sont respectivement 33,4 - 33,9 - 33,5 - 34,3 %.

L'usine d'égrenage, qui traite également du « Local » enregistre les résultats suivants (1).

Années	Rendement a l'égrenage
1950	30,8 %
1951	27,7
1952	31,1
1953	30,5
1954	31,5
1955	30,6
1956	30,8
1957	26,9
1958	31,6
1959	28,4
1960	32,1
1961	33,7

L'influence des premières récoltes de la variété Allen apparaît lors des années 1960 et 1961.

Mais quels que soient ces progrès, la fibre demeure du type *Barbadense* : elle manque de finesse et subit une décote de 15 à 20 % au stade FOB par rapport aux variétés Allen.

## B. — INTRODUCTION DE L'ALLEN

La variété Allen, appartenant à l'espèce *Gossypium Hirsutum*, mise à l'essai depuis 1947, prend un essor nouveau en 1955.

La vulgarisation débute en 1959; la progression de la culture est rapide. A l'échelon national, on enregistre :

Campagnes	Surface cultivée (ha)	Production (t)	Rendement (kg/ha)
1960-1961.....	255	236,1	926
1962-1963.....	1 275	764,3	600
1963-1964.....	2 535	2 072,3	817

## II. — CULTURE DU COTON ALLEN

### A. — TECHNIQUES CULTURALES

L'I.R.C.T. a mis au point les techniques culturales pour la moyenne Côte d'Ivoire. Ces techniques se caractérisent essentiellement par :

- la conduite en culture pure;
- l'emploi systématique de traitements phytosanitaires;
- l'insertion du cotonnier dans la rotation traditionnelle.

(1) d'après : Amélioration de la production Cotonnaire — IRCT.

## 1. PLACE DE L'ALLEN DANS LA ROTATION CULTURALE

Le coton Allen vient normalement en seconde année de culture, après la première saison des pluies. Traditionnellement la première année de culture est réservée à l'igname. Le paysan houe le sol sur quelques centimètres de profondeur — moins de 10 cm en général — et accumule la terre en buttes. Ce travail aère le sol en surface. L'arrachage de l'igname le disloque légèrement.

L'année suivante, la culture de premier cycle oblige à le reprendre. L'effet varie selon la technique de labour employée : à plat, en planches, en billons.

Les cultures à plat laissent le sol en place, les anciennes buttes sont éventrées, quelques graines jetées à l'intérieur et recouvertes d'un peu de sol tassé d'un coup de talon. L'amélioration de la structure du sol tient donc en grande partie aux propriétés du système racinaire de la plante.

Le maïs, de ce point de vue, offre un système racinaire fasciculé et trapu capable de provoquer un émiettement certain du sol.

Les cultures en planches étroites ou en billons entraînent une bonne reprise du sol.

Ainsi, après un an et demi de culture, le cotonnier a la chance de trouver un sol meuble qui lui permet de développer son pivot.

Très sensible à la concurrence des plantes voisines, il bénéficie, grâce à cette succession de cultures, d'un sol nettoyé où les adventices sont généralement clairsemées.

Lors des premières années de culture, les cotonniers avaient été placés indifféremment sur sols nouvellement défrichés et sur sols libérés par une culture de l'année précédente (ou de 1<sup>er</sup> cycle la même année). Les rendements obtenus ont été régulièrement les plus mauvais sur défrichement (1) :

	Sols bons	Sols moyens
Sur défrichement . . . . .	1 093 kg/ha	907 kg/ha
Après culture . . . . .	1 282 kg/ha	1 135 kg/ha

S'il ne fait aucun doute que le cotonnier ne doit pas être placé sur défrichement, le problème de l'avant-culture de 1<sup>er</sup> cycle se pose, dans la région de Bouaké, entre l'arachide et le maïs. L'arachide bénéficie, à l'expérience, d'un préjugé favorable. Les résultats observés sur les rendements sont en effet les suivants (2) :

— coton sur défrichement : rendement = 100;

— coton après maïs (2<sup>e</sup> année de culture) : rendement = 130;

— coton après arachide (2<sup>e</sup> année de culture) : rendement = 150.

Des expériences similaires menées à la Station Centrale d'Expérimentation Agricole de Bouaké, ont conduit à des valeurs semblables. Cependant, ces expériences incluent l'enfouissement des fanes d'arachide, technique qui n'est pas employée par les cultivateurs *baoulé*. De plus, lors de la poursuite de l'expérimentation, il semble que l'avantage de l'arachide s'atténue. Dans l'attente de résultats plus généraux, obtenus dans des conditions identiques à celles de la grande culture, seul un préjugé favorable pour l'arachide sera retenu.

La variété d'arachide, la Philippin Pink, dont la diffusion est envisagée, doit être cultivée à de très fortes densités. Son feuillage dense protège le sol et étouffe les adventices. La récolte nettoie une dernière fois le sol, mais cette opération est longue et risque de retarder la mise en place des cotonniers.

Le système racinaire de l'arachide se développe dans les horizons supérieurs du sol et laisse intactes les réserves que vont exploiter les racines du cotonnier.

Le cotonnier, arrivé au terme de son 1<sup>er</sup> cycle de production, dépérit mais ne meurt pas et repart aux premières pluies suivantes. Il assure ainsi la survivance des nombreux insectes qui le ravagent. L'intérêt d'arracher et de brûler les plants, sitôt après récolte, semble donc évident. Malheureusement cette pratique n'a pas été adoptée jusqu'ici. Il est donc souhaitable d'allonger la période d'utilisation du sol et de proposer pour la 3<sup>e</sup> année une culture, de préférence de 1<sup>er</sup> cycle, qui entraînera la destruction précoce des vieux cotonniers. Outre le maïs, l'arachide, le ouré-ouré, le riz pluvial semé dans les mois de juin-juillet mérite d'être retenu. De même, le tabac, mais dans une moindre mesure, peut jouer un rôle utile à ce point de vue.

En conclusion donc, le problème technique posé pour l'insertion du coton Allen dans l'assolement, peut recevoir plusieurs solutions :

— 1<sup>re</sup> année : igname;

— 2<sup>e</sup> année { maïs ou arachide;  
coton Allen;

— 3<sup>e</sup> année : arachide, maïs, ouré-ouré, riz ou tabac.

La 2<sup>e</sup> année peut d'ailleurs être répétée.

Des difficultés d'ordre économique apparaissent :

— concurrence dans la production oléagineuse de l'arachide avec le plan « palmier à huile »;

— concurrence de la production d'arachide ivoirienne avec celle d'autres pays de la même zone monétaire;

— mévente du maïs qui mériterait de bénéficier d'une industrie de transformation sur place;

— inorganisation des marchés du riz et du ouré-ouré (cucurbitacée à graines oléagineuses).

(1) Rapport secteur C.F.D.T. de Beoumi — campagne 61-62.

(2) Maïs-coton ou arachide-coton en Côte d'Ivoire — ANGELINI — I.R.C.T.

Ainsi le développement d'une culture nouvelle tant soit peu importante soulève, pour les cultures traditionnelles qui l'encadrent dans l'assolement, un problème d'écoulement risquant de freiner sa propre production si l'on veut se placer dans les meilleures conditions techniques.

## 2. CHOIX DU SOL

L'existence de « chaînes de sols » essentiellement sur formations granitiques a pu être mise en évidence, en moyenne Côte d'Ivoire. Cette observation facilite les prospections rapides permettant aux agents d'encadrement le contrôle de l'aptitude pédologique des parcelles proposées par les cultivateurs.

Sous le climat de Bouaké, une pente moyenne — 4 à 7 % — est sujette à érosion. Il est préférable d'abandonner la culture sur de tels sites. Sur les pentes inférieures, la simple précaution consistant à orienter les billons suivant les courbes de niveau suffit à réduire les risques. Des études réalisées à la Station Centrale d'Expérimentation Agricole ont montré que ce système, doublé d'un cloisonnement des sillons tous les 6 à 8 mètres, a évité la perte par ruissellement de 20 % de la pluie tombée sur une pente de 4 %.

Selon la nature de la roche mère, granit d'une part, schistes et micaschistes d'autre part, les positions topographiques générales des sols les meilleurs sont inversées : les plateaux offrent les sols les plus favorables en zone granitique, les pentes et bas de pente en zone schisteuse.

Les agents de vulgarisation effectuent un diagnostic rapide fondé sur l'observation du profil et une analyse approximative de la structure physique. L'observation de la pénétration des racines et de la vigueur de la végétation en place apporte également des indices importants.

## 3. DATE DE SEMIS

Afin d'utiliser au mieux les précipitations de la seconde saison des pluies, il faut semer au plus tôt. Comme les graines peuvent rester quinze jours à trois semaines en terre avant de germer, sans que le stand en soit affecté si l'on a pris la précaution de les traiter avec un mélange d'organo-mercurique et d'insecticide (Aldrin, Dieldrin ou Lindane), il est préférable de semer pendant la petite saison sèche.

### RÉSULTATS OBTENUS A LA STATION DE L'I.R.C.T.-BOUAKÉ EN 1961

Semis en sec le 5 août.....	2 266 kg/ha
Semis 1 <sup>re</sup> pluie le 18 août.....	2 017 kg/ha
Semis le 31 août.....	1 739 kg/ha

### RÉSULTATS OBTENUS EN GRANDE CULTURE (CAMPAGNE 1962-1963)

#### BÉOUMI

13 % semis du 15 au 31-7.....	715 kg/ha
72 % semis du 1 <sup>er</sup> au 15-8.....	825 kg/ha
15 % semis du 15 au 25-8.....	400 kg/ha

#### BOUAKÉ

15 % semis du 10 au 31-7.....	550 kg/ha
80 % semis du 1 <sup>er</sup> au 15-8.....	690 kg/ha
5 % semis du 16 au 30-8.....	400 kg/ha.

L'optimum se place entre le 1<sup>er</sup> et le 15 août.

## 4. DENSITÉ

La densité conseillée se situe entre 80 000 et 100 000 plants/ha. Elle est généralement respectée. Dans la pratique, l'agriculteur place un poquet de 3 ou 4 graines tous les 25 cm sur le billon qui est distant de 80 cm de son voisin. Il supprime plus tard les pieds chétifs et conserve 2 pieds par poquet.

### EFFET DE LA DENSITÉ DANS LE SECTEUR C.F.D.T. DE MANKONO (CAMPAGNE 1962-1963)

Nombre de pieds/ha	Rendement : kg/ha
60 000	740
75 000	900
90 000	1 000
100 000	1 100

Toutefois sur des sols exceptionnellement riches, principalement en matière organique, le développement des cotonniers prend des allures exubérantes et, aux écartements proposés ci-dessus, les traitements deviennent impossibles. Dans ces cas, sols profonds et riches sur schistes birrimiens, sols de forêts, parcelles jouxtant le village au sol enrichi de déchets organiques, l'écartement des billons doit être porté à 1 mètre.

## 5. ENTRETIENS CULTURAUX

### a. — Démariage

Les graines germent 5 à 6 jours après le semis. Mais un arrêt des précipitations peut retarder cette levée de 10 à 15 jours. Cette éventualité se présente fréquemment.

De 15 jours à 3 semaines après la levée, lorsque le coton a 4 ou 5 feuilles, on supprime les pieds de mauvaise venue et on garde 2 pieds par poquet.

A l'occasion de ce démariage, le billon devrait être repris pour que les plantes s'enracinent mieux. Ce travail est fréquemment négligé.

### b. — Sarclage

Le premier sarclage devrait être exécuté 10 à 15 jours après le semis, mais cela est rarement effectué; il est reporté au « démariage ».

Deux autres sarclages sont conseillés, mais les cultivateurs se limitent le plus souvent au second.

Ces travaux de nettoyage doivent éviter au cotonnier la concurrence des adventices qui retardent sa croissance; ils sont nécessaires jusqu'au moment où son développement suffit à les étouffer.

## 6. FERTILISANTS

Outre leur action immédiate sur les rendements à l'unité de surface, il semble que les engrais minéraux aient une influence favorable sur la conservation des qualités structurales des terrains de culture.

Après détermination rapide de la qualité des sols, des essais ont été mis en place qui permettent de comparer quatre traitements. Les doses, exprimées en kg/ha de sulfate d'ammoniaque (N) et de triple super-phosphate (P), ont permis d'obtenir les plus-values suivantes (après déduction du coût des engrais) :

Doses engrais (kg/ha)	Sols médiocres	Sols moyens	Sols bons
sans engrais.....	100	100	100
50 N + 50 P.....	99,6	111	115
100 N + 100 P.....	112	119	131
200 N + 200 P.....	109	119	132

La plus-value est d'autant plus forte que la qualité du sol est meilleure au départ. C'est la combinaison, 100 kg/ha de sulfate d'ammoniaque et 100 kg/ha de triple super qui donne les résultats les plus intéressants.

C'est donc finalement sur les sols classés « bons » que le vulgarisateur doit conseiller l'emploi des engrais et sur ceux de la catégorie intermédiaire lorsque leur action est susceptible d'être valorisée par un agriculteur suffisamment compétent.

L'action retardatrice des engrais minéraux sur la destruction des sols entraînée par la mise en culture, a été mise en évidence par des mesures faites en 1962 sur des essais d'assolements de la S.C.E.A.

### INDICE D'INSTABILITÉ STRUCTURALE (HENIN X 1000)

Culture supportée	{ 1960 1961 1962	Igname	Desmodium	Igname	Coton
		Maïs Coton Desmodium	Igname Maïs Tabac	Maïs Tabac Desmodium	Arachide Coton Desmodium
Parcelle sans engrais.....		751	825	842	773
Parcelle avec engrais.....		545	645	678	638

(Nota : le *Desmodium asperum* est une légumineuse de couverture.)

La progression des ventes est rapide et l'on peut penser que toutes les parcelles de coton établies sur bons sols en recevront dans quelques années. Ces sols bénéficieront ainsi d'une certaine protection et ce sera l'un des premiers succès de la vulgarisation en ce domaine. L'utilisation du fumier de ferme, prêchée depuis longtemps, s'est heurtée dans la région à l'absence de troupeau mais aussi à la résistance des cultivateurs à l'emploi de la traction animale indispensable au transport des 10 à 20 tonnes nécessaires à l'hectare et à leur enfouissement correct.

Des essais effectués lors de la campagne 1961-1962, témoin sans engrais et dose unique (100 kg/ha de sulfate d'ammoniaque et 75 kg/ha de triple super-phosphate) ont donné, en moyenne :

— avec engrais : 1 317 kg/ha

— sans engrais : 1 005 kg/ha

soit un gain moyen de 312 kg/ha qui représente 9 980 F. Sur ces bases, le bénéfice laissé par l'opération, en tenant compte de la variation du prix des engrais d'une année à l'autre aurait été (en francs/ha) :

	Campagnes		
	1961-1962	1962-1963	1963-1964
<i>Coût de la fumure</i>			
100 kg Sulf. ammoniacque . . . . .	2 000	2 200	2 200
75 kg triple super . . . . .	1 725	2 100	2 250
Total . . . . .	3 725	4 300	4 450
<i>Bénéfice brut</i> . . . . .	6 259	5 680	6 002

Ce bénéfice correspond à la superficie d'un hectare. Pour une famille *baoulé*, cultivant seulement 50 ares, il serait de l'ordre de 3 000 F.

Mais cet effet n'est sensible que si les traitements sont réalisés de manière correcte. Il a été masqué pendant la campagne 1962-1963, dont la saison des pluies d'une durée exceptionnelle a favorisé une reprise du parasitisme après l'arrêt des traitements. Il convient aussi de dire qu'une part de la récolte a été entraînée par les dernières tornades.

L'engrais doit être répandu immédiatement après la levée, en « side-dressing ». L'épandage à la volée est à proscrire car les jeunes plants sont brûlés au contact du sulfate d'ammoniaque.

Ces indications ne sont pas assez respectées : souvent l'épandage est trop tardif, parfois il est effectué à la volée.

En conclusion, l'engrais ne devrait être proposé l'année d'introduction de la culture dans un village déterminé que dans 1 ou 2 champs particulièrement bien travaillés. Ces épandages doivent servir de démonstration ; ils seront particulièrement suivis par l'encadrement local.

En seconde année les cultivateurs disposant de bons sols et ayant obtenus des résultats satisfaisants en première année, pourront être invités à l'utiliser. En troisième année, l'emploi pourrait en être généralisé.

Cette progressivité dans l'emploi semble profitable à l'agriculteur. Il faut éviter de lui laisser croire que l'épandage de l'engrais est une garantie de bonne récolte, et par conséquent une dispense d'entretien de son champ.

## 7. TRAITEMENTS INSECTICIDES

En l'absence de protection phytosanitaire, la production fournie par le cotonnier Allen dans la région de Bouaké est quasi-nulle, ainsi que le montrent des essais effectués en station (1) :

- champs protégés : 1 800 à 2 300 kg/ha
- champs non protégés : 100 à 200 kg/ha

### a. — Parasitisme

De multiples ravageurs et parasites attaquent le cotonnier, du semis à la fructification. Ils se répandent par pullulations successives obligeant à varier la nature des pesticides employés. Certains ne causent de dégâts que sur une seule partie de la plante, d'autres sur plusieurs, enfin quelques uns se développent à l'intérieur des organes fructifères et de ce fait sont difficiles à détruire.

### LISTE DES PRINCIPAUX PARASITES

#### Sur graines et plantules :

Bactéries, champignons, diplopodes ou « mille pattes ».

#### Sur jeunes plants :

Criquets, grillons, diplopodes.

#### Sur le plant :

a) Tige ou branche :

*Earias insulana* ou *biplaga*, *Helopeltis schoutedeni*.

b) Feuilles :

*Proderia litura*, *Lygus vosseleri*, *Earias*, *Jassides*, *Pucerons*, *Sylepta derogata*.

#### Boutons floraux, fleurs, capsules :

*Heliothis*, *Diparopsis*, *Earias*, *Lygus*, *Platyedra*, *Argyroproce*, *Dysdercus*, *Helopeltis*.

Parmi tous ces parasites, 4 méritent de retenir particulièrement l'attention :

**Lygus vosseleri** : Cet insecte et sa larve attaquent les feuilles et les trouent de façon régulière.

Ses invasions sont constantes. Elles débutent fin septembre et déclenchent les traitements. Leur régularité a fait préconiser, en l'absence de stations d'avertissement, le premier traitement 45 à 50 jours après le semis.

**Argyroproce leucotreta** : Ce papillon apparaît surtout en période humide. Sa chenille pénètre dans le bouton floral et ronge les ovaires et étamines, ou se nourrit aux dépens des graines, allant d'une loge à l'autre, si l'attaque est plus tardive.

(1) Maïs-coton ou arachide-coton - ANGELINI-I.R.C.T.

Dans tous les cas, la chenille se développe à l'abri des enveloppes du bouton floral ou de la capsule; il est difficile de l'atteindre et le meilleur moyen serait d'utiliser des systémiques mais leur coût est trop élevé. Il se trouve que les dates de semis préconisées permettent d'éviter les époques de pullulation de ce ravageur, ce qui réduit sensiblement son incidence économique.

**Heliiothis armigera** : Papillon dont les chenilles provoquent des dégâts semblables à ceux d'Argyroploce mais qui perforent l'enveloppe de la capsule. Les larves ravagent les cotonniers pendant les mois d'octobre et novembre. Il importe donc de traiter pour éviter que les chenilles puissent pénétrer à l'intérieur des capsules où elles sont protégées contre les insecticides classiques.

**Dysdercus sp.** : Cet hémiptère passe vers la mi-octobre des plantes vivrières sur le coton encore très vert. Les piqûres peuvent provoquer l'arrêt de la croissance de la jeune capsule ou bien déclencher une pourriture jaune à l'intérieur du fruit et parsemer la paroi interne de pustules.

**b. — Traitements**

Ces indications ont amené les responsables à organiser le programme des traitements de la manière suivante :  
 — le 1<sup>er</sup> traitement dirigé contre les mirides se place 40 à 50 jours après la levée, soit pendant la 2<sup>e</sup> quinzaine de septembre; on utilise l'endrin seul à raison de 300 cm<sup>3</sup> de M.A./hectare. Mais ce premier traitement sera évité si des pluies violentes gênent la pullulation.

L'exploitation des observations pluviométriques portant sur 22 années, (ROMUALD Robert, I.R.C.T.) montre que le mois de septembre est le plus pluvieux avec en moyenne 176,8 mm, sa seconde décennie atteignant à elle seule 70,8 mm. Aussi doit-on considérer la suppression de ce premier traitement comme fréquente.

Le traitement suivant sera dirigé contre les invasions d'Heliiothis et de Lygus. On ajoute du D.D.T. à raison de 1 000 g de M.A./hectare. Il se situe début octobre et dès lors les traitements se feront régulièrement tous les 12 jours. Cet intervalle est imposé par la rémanence des produits.

Les doses de M.A. augmenteront si l'un des ravageurs se multiplie exagérément.

Vers la mi-octobre, si les Dysdercus envahissent les cotonniers, on ajoute de l'H.C.H. à l'endrin et au D.D.T.

Fin novembre ou début décembre, le dernier traitement, dirigé contre Diparopsis, n'est effectué que dans les zones où les pontes sont jugées importantes (endrin seul, 400 cm<sup>3</sup> M.A./hectare).

Six traitements couvrant 72 jours soit 2 mois et une décennie, suffisent à protéger le cotonnier.

Ce schéma théorique nécessite une constante harmonisation avec les réalités climatiques de la campagne.

Ainsi, la campagne 1962-1963 se caractérise par une très forte pluviométrie au mois de septembre (écart à la moyenne + 51,3 mm) qui rend les traitements peu intéressants car ils sont le plus souvent lavés et interviennent contre un parasitisme faible.

Par contre, l'attaque d'Héliiothis Armigera (20 octobre-15 novembre) survenant dans une période à nouveau humide aurait mérité des traitements plus rapprochés et plus riches en matière active.

Aussi dès la campagne 1963-1964, la C.F.D.T. substitue à sa politique de traitements systématiques 45 jours après la levée, des traitements déclenchés sur avertissements.

Cette politique a l'avantage de permettre d'exécuter un nombre minimum de traitements; six est le maximum que l'on puisse proposer à l'ensemble de la région. Sur ce point particulier, le personnel d'enquête a pu constater, dans 5 villages du secteur de Bouaké, que le nombre de traitements annoncé par les agents de la C.F.D.T. était parfois supérieur d'une ou deux unités à celui que déclaraient en leur présence les villageois.

Outre le travail nécessaire pour le traitement lui-même, l'approvisionnement en eau constitue souvent une charge importante du fait de l'éloignement des champs des différentes sources et des marigots. Ce sont en effet des pulvérisations aqueuses qui sont employées, nécessitant, avec le type d'appareil utilisé, en moyenne 120 litres de solution/hectare pour chaque passage. Cette quantité varie naturellement avec le développement végétatif des plants. Le traitement d'un hectare de cotonnier Allen nécessite donc en moyenne 720 litre d'eau (1), quantité relativement importante vu l'absence de moyen de transport.

Le déclenchement des traitements successifs sur avertissement permettrait, à la fois, d'éviter la perte de produit employé en des traitements inutiles et de mieux juguler le parasitisme.

**1. — Doses**

Les quantités de matière active utilisées à l'hectare ont été déjà citées.

Les quantités de produit commercial, utilisées en moyenne à l'hectare, ont été au cours de deux campagnes successives :

Produit	Campagne 1961-1962		Campagne 1962-1963	
	CFDT	Station IRCT	CFDT	Station IRCT
Endrin 1/ha .....	11,7	7,0	8,0	8 à 10
DDT kg/ha .....	9,5	8,5	8,0	10
HCH kg/ha .....	3,1		3,0	4 à 6

(1) Rapport de fin de campagne C.F.D.T.-BÉOUMI.

## 2. — Coût des traitements

Lors de la fixation annuelle du prix-producteur de la tonne de coton-graine, le coût des traitements est inclus pour une somme forfaitaire de 8 000 f. Ce qui revient à dire que la valeur des produits, les coûts de distribution, l'amortissement des appareils (qui appartiennent à la CFDT) sont entièrement imputés au cultivateur.

Ce coût forfaitaire fut largement dépassé les premières années, où plusieurs facteurs ont conjugué leur action défavorable : prix élevé des insecticides, inexpérience de la grande masse des cultivateurs et du personnel d'encadrement, utilisation d'atomiseurs à moteur d'un coût d'entretien élevé.

Les prix d'achat des insecticides rendus Bouaké ont baissé de 34 % en 3 ans, la CFDT ayant pu obtenir des prix avantageux du fait de l'importance du marché.

### PRIX D'ACHAT DES INSECTICIDES PAR LA CFDT (EN F.)

Produits	Campagne 1961-1962	Campagne 1962-1963	Campagne 1963-1964
Endrin (l) .....	574,6	446,1	379,0
DDT (kg).....	390,0	195,5	169,9
HCH (kg) .....	110,0	73,3	54,7

Le prix de cession aux agriculteurs, inclus dans le barème, comprend outre ces coûts à l'achat, les frais bancaires (prêt du Crédit Agricole) et les frais de transport de Bouaké aux villages producteurs. Ces derniers ont normalement diminué avec l'augmentation des quantités fournies et la diminution de la dispersion relative des producteurs.

Campagnes	1961-1962	1962-1963	1963-1964
Frais au kg (francs) ...	7,10	6,50	4,50

L'abandon des atomiseurs au profit des pulvérisateurs à main à pression préalable a permis d'alléger le poste « fonctionnement » et d'allonger la durée d'amortissement (qui est passée à 4 ans).

Le coût réel des traitements varie naturellement avec les quantités de produit commercial utilisées et avec les résultats obtenus. Pour les 3 premières campagnes importantes ils s'établissaient selon les différents organismes d'encadrement (en francs) :

Campagnes	Coût à l'hectare traité			Coût à la tonne produite		
	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1961-1962	1962-1963	1963-1964
C.F.D.T.....	16 736	7 519	6 472	17 185	11 257	7 020
Service de l'Agriculture.	17 419	7 261	7 234	25 150	14 862	14 820
Divers.....	15 119	9 091	9 374	15 273	11 299	9 536

(Nota : les « divers » sont essentiellement constitués en 1963-64 de la Zone de Développement Rural de Brobo encadrée par le service de l'Agriculture et « animée » par la Compagnie Internationale de Développement Rural).

Les pertes successives enregistrées par rapport au barème officiel apparaissent nettement : seule la C.F.D.T. l'a respecté en 1963-64. Les coûts extrêmement élevés enregistrés par les Services Agricoles sont dus à la très faible production des champs qu'ils contrôlent.

### c. — Conclusion

Le cotonnier fleurit en moyenne 55 jours après le semis, sa floraison dure environ 8 semaines ce qui, pour un semis du 1<sup>er</sup> août, implique un arrêt de floraison à la fin novembre début décembre.

Cet arrêt est souvent net car, début décembre, l'harmattan intervient et provoque un dessèchement rapide des pieds encore verts.

Mais il arrive, comme en 1962, que l'harmattan ne souffle pas et que des brouillards matinaux maintiennent une humidité importante favorable à une reprise des cotonniers. Dans ce cas à la floraison de base s'ajoute une floraison de tête. Celle-ci présente-t-elle un intérêt économique ?

De l'avis des techniciens, il ne faut pas compter sur elle car :

1. — Si la floraison de base a été bien protégée la floraison de tête est faible. Il y a un phénomène de compensation entre les deux floraisons.

2. — Il est difficile de protéger la floraison de tête attaquée par *Diparopsis* et *Argyroplote*, car les chenilles pénètrent à l'intérieur des capsules, ce qui rend les produits peu efficaces. De plus ces traitements obligeaient à dépasser le nombre de 6 tenu pour un maximum.

En conclusion la production de tête doit être considérée comme un appoint aléatoire qui, certaines années, provoquera une augmentation du rendement d'une centaine de kg de manière gratuite.

Les traitements doivent donc absolument protéger la floraison et la récolte de base (les 2/3 inférieurs).

## 9. — RÉCOLTE

Une bonne protection insecticide est favorable à une récolte de qualité, soit 95 % de coton blanc. Cette blancheur est protégée ordinairement par l'harmattan qui dessèche rapidement les fibres et permet une récolte rapide.

Elle s'effectue en plusieurs passages : 2 ou 3.

Normalement le coton blanc est ramassé le premier. Le coton taché en second. Ces deux qualités ne doivent pas être mélangées.

## 10. — DESTRUCTION DES COTONNIERS

Le cotonnier s'étiole pendant la saison sèche mais ne dépérit pas complètement. Il repart à la saison des pluies et fleurit un peu à nouveau; cette floraison n'a aucun intérêt économique.

Cette pérennité de la plante assure celle des ravageurs. Il est donc indispensable de détruire ces foyers d'infestation. Le brûlage de ces vieux cotonniers est la meilleure solution mais cette opération ne risque d'être exécutée que si une nouvelle culture occupe l'emplacement du champ de coton.

## 11. — TEMPS DE TRAVAUX

Il n'a été mené aucune enquête particulière sur ce point mais un certain nombre d'observations (1) permet de dresser le bilan suivant :

Opération culturale	Nombre de journées/ha de travail d'un manœuvre « spécialisé »
Billonnage semis.....	25
demariage sarclage.....	20
sarclage.....	15
traitements.....	20
récolte, brûlage.....	35
Total.....	115

Ce bilan permet à un agriculteur averti d'exécuter convenablement chacun des travaux indiqués. Il est certainement faible pour un nouvel adepte de la culture cotonnière et risque de le demeurer si l'on comptabilise les journées passées par l'exploitant et sa famille dans les champs, car une journée passée dans le champ n'est pas toujours une journée de travail.

Une enquête « temps de travaux » menée par la S.C.E.A. au village de BOKA KOUAMEKRO permettra de préciser l'importance des temps morts et d'estimer le nombre d'heures de travail effectif.

### VALORISATION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Sur un sol moyen, avec épandage d'engrais aux doses prescrites, il est normal d'escompter un rendement de 900 kg/hectare qui conduit au bilan suivant :

Revenu brut (prix 32 F/kg coton graine)	28 800 F
Fumure.....	3 800 F
Revenu net.....	25 000 F

Le revenu net par journée de travail est de 217 francs. Il est supérieur de 39 % au salaire officiel de l'ouvrier agricole.

Ce salaire officiel, 156 francs par jour, permet d'effectuer 160 jours de travail/hectare. Cette valeur devrait être accessible à une forte fraction des agriculteurs.

## B. — PRODUCTION — PREMIERS RÉSULTATS DE L'OPÉRATION ALLEN

La dispersion de la culture du coton dans de nombreux villages rend la collecte de celui-ci onéreuse. Sa faible densité oblige à utiliser des camions importants (4 à 5 tonnes de charge utile). Le produit est regroupé dans certains villages.

Les achats se font en deux passages; la C.F.D.T. prévient à l'avance de l'arrivée de ses véhicules.

Le règlement des quantités livrées se fait au comptant. La valeur des engrais acquis par l'exploitant est déduite de celle de sa production.

Les deux qualités de coton, blanche et tachée, se payent au même prix ce qui devrait permettre de recueillir une qualité très blanche puisque l'agriculteur n'est pas tenté de passer dans cette catégorie tout son produit. Mais il n'est pas stimulé par une différence de prix et il délaisse trop le triage.

(1) Travaux donnés à la tâche sur stations de recherche.

Ce système qui semble avoir fonctionné correctement pour la campagne 1961-1962 a montré quelques défaillances pour celle de 1962-1963.

L'augmentation du nombre de villages cotonniers a diminué la précision ou l'intensité des informations fixant les jours de marché et certains agriculteurs prétendent en avoir été mal prévenus.

La vitesse de ramassage est lente et les intervalles entre deux passages trop longs. Dans certaines Sous-Préfectures, hors de notre zone d'enquête, une partie de la récolte d'Allen a certainement été vendue avec du Mono a des ramasseurs autres que ceux de la C.F.D.T., l'agriculteur étant pressé de convertir son produit en monnaie.

Pour remédier à ces défauts, la C.F.D.T. a entrepris, en coopération avec les villageois, la construction de hangars où le produit serait stocké, ce qui faciliterait la rotation des camions.

PREMIERS RÉSULTATS DE L'OPÉRATION ALLEN  
CAMPAGNE 1961-1962

Secteurs	Superficies (hectare)	Tonnage coton graine	Rendement (kg/hectare)
Essais Nord .....	4	2,3	575
<b>Zone Centre</b>			
<b>C.F.D.T.</b>			
Bouaké .....	72	66,27	920
Béoumi .....	33	32,04	971
Mankono.....	42	50,02	1 190
<b>Agriculture</b> .....			
Bouaké .....	32	20,91	653
Béoumi .....	14	11,09	793
Mankono.....	9	4,82	535
M'Bahiakro.....	10	5,53	553
<b>Zone Sud</b>			
Dimbokro .....	3,5	1,978	565
Bouaflé .....	4	3,650	912
Daloa.....	8	10,600	1 325
Man .....	2,5	1,720	688
<b>Stations de recherches</b> .....			
I.R.C.T. ....	5,5	10,746	1 954
C.R.A. ....	6,5	7,346	1 130
C.R.Z. ....	9	7,441	827
<b>Total</b> .....	<b>255</b>	<b>236,134</b>	<b>926</b>
Champs abandonnés (1 à 2 traite- ments).....	25	4,299	172
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b> .....	<b>280</b>	<b>240,433</b>	<b>859</b>

CAMPAGNE 1962-1963

Secteurs	Superficies (hectare)	Tonnage coton graine	Rendement (kg/hectare)
<b>C.F.D.T.</b>			
<b>Nord</b>			
Boundiali .....	10	5,7	
Korhogo .....	14	4,98	
Mankono .....	159	129,26	
Kani.....	49	36,80	
	232	155,75	671
<b>Centre</b>			
Bouaké .....	337	221,27	
Béoumi .....	132	94,56	
	469	315,83	673
<b>DIVERS</b>			
C.R.A.....	10	4,38	438
C.F.A.R. (1).....	5	2,35	470
Bokro .....	15	8,38	559
Service civique .....	7,5	5,24	700
	37,5	20,35	540
<b>AGRICULTURE</b>			
<b>Nord</b>			
Boundiali .....	5	1,34	268
Korhogo .....	21	10,68	509
Mankono .....	104	40,5	389
Kani.....	6	1,8	298
	136	54,32	399
<b>Centre</b>			
Bouaké .....	18	5,1	284
M'Bahiakro .....	119	34,58	290
Tiébissou .....	24	7,14	297
Dimbokro.....	49	19,90	406
Béoumi .....	36	13,67	380
Bouafilé .....	30	14,19	473
Zuénoula .....	14	4,27	305
	290	99,90	341
<b>Sud-Ouest</b>			
Daloa .....	31	40,0	1 290
Vavoua.....	14	7,0	502
Man.....	32	24,0	751
Gagnoa.....	22	18,1	824
Divers .....	7	4,0	578
	106	93,25	880
<b>Est</b>			
Bondoukou.....	5	4,945	989
<b>Total général.....</b>	<b>1 275</b>	<b>764</b>	<b>600</b>

(1) Centre de Formation des Animateurs Ruraux.

CAMPAGNE 1963-1964

Secteurs	Superficies (hectare)	Tonnage coton graine	Rendement (kg/hectare)
<b>C.F.D.T.</b>			
<b>Nord</b>			
Boundiali .....	215,7	111,7	
Korhogo .....	141	69	
Mamaboi .....	138,1	167,4	
Mankono .....	369,1	477,7	
<b>Centre</b>			
Béoumi .....	300,5	301,5	
Bouaké Centre .....	363,5	329,4	
Bouaké Est .....	100,0	40,3	
	1 628	1 497,2	919
<b>AGRICULTURE</b>			
<b>Nord</b>			
Séguéla .....	23,7	14,0	589
Mankono .....	16,0	7,7	485
<b>Centre</b>			
Bouaflé .....	12,7	5,1	405
Sinfra .....	64,0	56,4	881
Bocanda .....	11,5	10,0	871
Dimbokro .....	30,0	5,7	190
Toumodi .....	10,0	5,0	508
Yamoussokro .....	3,0	0,24	81
Tiébissou .....	62,0	26,7	430
Didiévi .....	36,0	13,7	380
<b>Ouest</b>			
Daloa .....	178,0	108,2	611
Man .....	147,0	47,0	320
<b>Est</b>			
Bondoukou .....	77,0	24,8	322
	671	324,7	484
Zoder (1) .....	153	158,5	1 035
Service Civique .....	55	55,3	1 005
Stations .....	28	36,5	1 304
<b>Total général .....</b>	<b>2 535</b>	<b>2 072,3</b>	<b>817</b>

(1) Zone de Développement Rural de Brobo.

On assiste à une expansion rapide du coton Allen.

	Campagne 1961-1962	Campagne 1962-1963	Campagne 1963-1964
Surfaces (hectare) .....	280	1 275	2 535
Tonnage (tonne).....	240,4	764	2 072
Rendement (kg/hectare) .....	859	600	817

Elle demeure cependant inférieure à celle des perspectives Décennales. Les taux de croissance sont très élevés comme ils le sont toujours lors de la mise en route d'une nouvelle production.

Les rendements considérés dans leur ensemble restent au-dessous de la tonne à l'hectare et même des 900 kg/hectare qui permettent une dépense de 7 250 francs pour les traitements. Cette somme est nécessaire à la réalisation de traitements suffisamment riches en matière active et suffisamment nombreux, pour combattre le parasitisme d'une année ordinaire.

Cependant, l'effort de la C.F.D.T. débouche en 1963-1964 sur un rendement de 920 kg et une consommation satisfaisante d'insecticides; la ZODER semble pouvoir s'aligner sur celle-ci puisqu'elle obtient sur de moindres surfaces il est vrai, plus d'une tonne à l'hectare.

Ces trois années de mise au point ont entraîné pour les pouvoirs publics des charges nouvelles et la C.F.D.T. elle-même a dû combler les déficits de certains postes.

Coût des traitements (Francs) :

Campagnes	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964
Insecticides .....	1 001 000	3 297 994	6 756 213	13 346 550
Fonctionnement et amortissement.....	281 733	1 258 680	2 494 695	3 714 032
Frais totaux .....	1 282 733	4 556 674	9 250 998	17 060 582
« Pertes » .....	780 173	2 634 178	3 130 446	1 013 582

En 1961-1962, les crédits octroyés par le B.A.S.I.E. (1) ont pratiquement compensé les pertes.

Quoiqu'il en soit l'excédent du coût des traitements sur le barème s'élève, en 4 campagnes, à plus de 7 500 000 francs, qui représentent environ 2,4 francs par kg de coton plus de 7,5 % de la valeur du produit au producteur.

Cette « perte » est absorbée par le B.S.I.E. (2) et le F.A.C. (3) d'une part et d'autre part sur les dotations de ces mêmes Budgets au titre des engrais. Le solde reste positif après apurement des postes « traitements » et « engrais » et s'élève à un peu plus de 2 millions de francs.

La mise à la disposition des cultivateurs de l'engrais s'effectue sous forme d'avances en nature payables à la récolte ce qui, compte tenu du monopole de commercialisation dont jouit la C.F.D.T., semble ne devoir donner lieu à aucune perte.

Cependant le Service de l'Agriculture rendant l'utilisation de l'engrais obligatoire en certaines Sous-Préfectures et n'obtenant que de faibles récoltes n'a pas pu récupérer toutes les avances et cela dans des pourcentages importants.

	Campagnes	
	1962-1963	1963-1964
<b>C.F.D.T.</b>		
Avance globale.....	1 731 956	3 550 960
« Perte » .....	125 057	188 960
% de la « perte » par rapport à l'Avance globale .....	7,12 %	5,3 %
<b>AGRICULTURE</b>		
Avance globale.....	1 436 552	1 009 132
« Perte » .....	510 222	218 812
% de la « perte » par rapport à l'Avance globale .....	35,5 %	21,7 %

En ce qui concerne les découverts de la C.F.D.T., ils proviendraient en partie de cadeaux faits à certains agriculteurs particulièrement méritants; une autre partie servirait la propagande cotonnière dans les zones où elle pénètre et le reste serait des impayés.

(1) Budget Annexe Spécial d'Investissements et d'Équipements.

(2) Budget Spécial d'Investissements et d'Équipements.

(3) Fonds d'Aide et de Coopération.

Enfin, le C.I.D.R. (1) n'a subi de perte qu'en raison d'une erreur sur le calcul du prix des engrais : 30 800 francs sur 409 300 francs.

Finalement, il est intéressant de noter que les agriculteurs ont admis d'engager 5 millions sur les engrais, s'ouvrant ainsi à une économie d'échange.

Sur le plan des tonnages, ces valeurs représentent :

	Campagnes			
	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964
<b>Insecticides</b>				
Endrin (litres).....	1 000	3 018	9 612	22 138
D.D.T. kg.....	800	3 220	9 449	22 092
H.C.H. kg.....	300	1 077	2 576	7 601
<b>Engrais (tonnes)</b>				
Sulfate d'ammoniaque.....		11,9	76,9	86,5
Superphosphate .....		7,9	58,1	72,3

Bien que modestes encore, ils donnent un aperçu de ce que sera la consommation nationale de la Côte d'Ivoire lorsque l'objectif de 30 000 hectares, soit 12 fois les superficies de 63-64, sera atteint.

### C. — ENCADREMENT

Plusieurs Services et Sociétés encadrent les agriculteurs cultivant du coton et se concurrencent plus ou moins, cherchant à gagner tel ou tel village. Il en résulte une certaine imbrication géographique des réseaux de vulgarisation, mais il semble qu'une division en zones d'influence se réalise, bien que l'idée d'une telle partition du pays ait toujours été officiellement écartée.

La C.F.D.T., principale responsable de l'opération ALLEN, dispose du personnel le plus important, le Service de l'Agriculture vient en second rang par l'étendue contrôlée. La ZODER se développe avec la participation de la C.I.D.R. et du Service de l'Agriculture.

D'une manière générale, ces Services et Sociétés disposent d'une direction centrale, de directions locales, de conseillers au contact du producteur.

Le rôle des conseillers de base est varié. Ils doivent déterminer la qualité du sol, conseiller l'agriculteur dans le choix de son champ, en déterminer la superficie, veiller à l'exécution des travaux agricoles, doser les insecticides, surveiller la réalisation des traitements... Toutes ces tâches donnent lieu à un enregistrement pour chaque parcelle.

La formation des conseillers est assurée par des stages au Centre de Formation des moniteurs Allen créé à l'I.R.C.T. sur Budget F.A.C.

#### 1. — C.F.D.T.

##### FORMATION DU PERSONNEL

Elle se conforme au schéma général d'action :

a — Recrutement par voie de concours. A l'occasion de ce concours on s'efforce de choisir ceux qui manifestent l'aptitude la meilleure à soutenir un effort prolongé.

b — Formation. Aussitôt admis les candidats sont envoyés sur le « terrain » sous la conduite de leur chef de secteur. Puis ils commencent une série de stages de très courte durée chacun, à l'I.R.C.T.,

— en mars, 4 jours : problèmes pédologiques, problèmes de l'avant-culture du coton.

— en mai, 8 jours : problèmes du labour, de l'épandage de l'engrais, des semis du coton.

— en septembre, 8 jours : problèmes des traitements : doses, appareils etc...

— en janvier, 6 à 8 jours : problèmes du parasitisme et synthèse de la campagne.

Chaque stage est centré sur une question liée à l'avancement de la saison. Théorie et application se succèdent; le stagiaire demeure essentiellement un rural. Ce caractère doit lui être conservé, quelle que soit l'expansion de la culture et les besoins en moniteurs.

Entre ces stages le chef de secteur conseille les nouvelles recrues et les stimule lorsque surviennent les périodes de gros travaux.

(1) Compagnie Internationale de Développement Rural.

## PÉRIODES DE POINTES

Au cours de la campagne, le personnel est sollicité à plusieurs reprises par d'importants travaux.

Il s'agit en premier lieu du bornage des parcelles de coton. Nombreuses, de dimensions variées, chaque année différentes, elles absorbent tout le temps des moniteurs qui doivent rapidement les mesurer de manière à prévoir leurs besoins en produits et en matériel.

Puis viennent les billonnages et les semis. Enfin les traitements, opération prépondérante, requièrent tous leurs soins.

Si l'on admet que chaque agriculteur ne possède qu'une parcelle, dans le secteur de BÉOUMI la progression a été la suivante :

Campagnes	Nombre de parcelles par moniteur
1962-1963.....	27
1963-1964.....	29
1964-1965.....	53

Compte tenu de l'intervalle qui sépare 2 traitements consécutifs le moniteur doit visiter chaque jour 5 parcelles, ce qui est beaucoup lorsqu'elles sont dispersées. Les programmes annoncent, pour la fin de l'opération, un moniteur pour 100 hectares ce qui ne saurait faire moins de 150 à 200 parcelles. L'échec est probable si la dispersion des parcelles reste aussi élevée. Il importe donc d'organiser dès maintenant les moyens à mettre en œuvre pour tourner cette difficulté.

## RESORPTION DES PÉRIODES DE POINTE.

Le problème de bornage des parcelles peut recevoir plusieurs solutions.

Dans le Nord de la Côte d'Ivoire et partout où les agriculteurs sollicitent l'aide de la C.F.D.T., celle-ci essaye d'imposer des parcelles de 50 m x 50 m ou 25 ares. Sur des terrains choisis cette technique ne présente guère de difficultés et permet d'aller vite. Elle est adaptée à l'itinérance des cultures.

Une autre solution consiste à sédentariser les cultures, à prolonger la durée des rotations culturales ce qui limite les opérations de mesure à une fraction de l'ensemble des champs, ceux qui succèdent à une culture d'igname ou à un défrichement. Lorsque l'on opère des regroupements de champs, cette solution s'impose.

Ces deux solutions peuvent évidemment s'imbriquer et déterminer des regroupements de parcelles de 25 ares.

L'amélioration de la surveillance des traitements bénéficie de l'adoption sur les appareils d'une rampe permettant de traiter 2 lignes à la fois. Une expérience en cours permettra peut-être la mise au point d'un nouveau conditionnement des produits insecticides (boîte contenant la dose utile pour un appareil) ce qui allégerait la tâche des moniteurs.

## CONCLUSION

L'activité des moniteurs de la C.F.D.T. peut s'exprimer au moyen de quelques normes simples :

### SUPERFICIE ET TONNAGE PAR MONITEUR

Campagnes	Secteur Béoumi		Secteur Bouaké
	Surface (ha)	Tonnage	Surface (ha)
1960-1961 .....	24,3	12,6	
1961-1962 .....	7,3	7,2	8
1962-1963 .....	18,2	12,5	28,2
1963-1964 .....	11,0	10,7	15,7
1964-1965 .....	20,4		14,0

La phase expérimentale de la culture se clôt avec la récolte du début de l'année 1962. A partir des semis de 1962 l'opération prend une allure nouvelle. Ce démarrage met chaque moniteur à la tête de surfaces importantes. Dès la campagne suivante l'embauche de nombreux moniteurs diminuait sensiblement les surfaces unitaires. Un certain ralentissement de l'extension accrut aussi en 63-64 la densité de l'encadrement. Les bons rendements de cette campagne ont favorisé la reprise de 64-65. Le nombre de moniteurs suit avec un certain retard et la formation s'opère de plus en plus sur le terrain. Tant que se poursuivra la phase d'accroissement rapide des surfaces, l'encadrement comptera une part importante de nouvelles recrues, ce qui maintiendra la surface moyenne contrôlée par moniteur à un niveau assez bas.

**CARACTÈRES RÉGIONAUX DU DÉVELOPPEMENT  
DE LA CULTURE COTONNIÈRE**

Le développement de la culture cotonnière prend un aspect particulier dans chaque région. Bien que la CFDT recherche exclusivement l'adhésion individuelle des agriculteurs, c'est au niveau du village que se nouent les habitudes et les traditions. La surface semée par village est un indice de pénétration et d'implantation durable.

**RÉPARTITION DE 100 VILLAGES PRODUCTEURS SELON LA SURFACE SEMÉE EN COTON ALLEN  
(CAMPAGNE 1963-1964)**

Surface semée (en hectare)	Nombre de villages			Surface cultivée		
	C.F.D.T. Béoumi	C.F.D.T. Bouaké	ZODER	C.F.D.T. Béoumi	C.F.D.T. Bouaké	ZODER
0 à 2 .....	65,0	13,9	40,6	20,7	1,5	10,5
2 à 4 .....	15,0	25,0	25,0	4,9	6,3	16,1
4 à 6 .....	8,8	11,1	9,5	14,9	5,4	9,5
6 à 8 .....	5,0	11,1	6,2	12,1	7,5	9,2
8 à 10 .....	1,2	2,8	3,1	4,3	2,7	6,5
10 à 15 .....	2,5	13,9	6,2	12,8	16,0	13,8
15 à 20 .....	—	2,8	9,4	—	5,4	34,4
20 à 30 .....	2,5	13,9	—	20,3	32,8	—
+ de 30 .....	—	5,5	—	—	22,4	—
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A la C.F.D.T. Béoumi, 80 % des villages cultivent moins de 4 hectares, alors qu'à la C.F.D.T. Bouaké seulement 39 % figurent dans cette classe, la ZODER ayant une position intermédiaire avec 65,6 %.

En valeur absolue les écarts sont encore plus significatifs :

— à Béoumi, 4 villages seulement cultivent plus de 10 ha (parmi ces villages figurent Béoumi-bourg et la coopérative de Marabadiassa aujourd'hui dissoute).

— à Bouaké, 18 villages dépassent les 10 hectares; ces villages se répartissent entre la C.F.D.T. (13) et la ZODER (5), mais ils appartiennent à la même zone géographique.

Les régions définies par l'enquête agricole générale apparaissent ici encore : l'Ouest riche, abondance des caféiers et second cycle de culture largement exploité, l'Est pauvre, peu de plantations et moins de culture au second cycle ce qui permet au coton de s'insérer aisément dans la rotation.

Cependant, en moyenne, la surface cultivée par village croît rapidement avec l'ancienneté de la culture du coton Allen :

	Surface par village (hectares)		
	Campagne 1961-1962	Campagne 1962-1963	Campagne 1963-1964
Villages ayant commencé :			
En 1961 .....	8,65	9,26	21,03
En 1962 .....	—	2,38	3,07

Mais l'apport des villages cultivant pour la première année du coton représente une fraction constante de la surface totale.

	Campagne 1962-1963	Campagne 1963-1964
Surfaces villages nouveaux .....	26 %	27 %
Surfaces villages anciens .....	74 %	73 %

La culture cotonnière n'est donc pas encore enracinée dans la région. Elle a la chance de voir la C.F.D.T. élargir son champ d'activité et s'intéresser à l'une de ses avant-cultures : l'arachide.

### COÛT DE L'ENCADREMENT

Chaque année dans le secteur de Béoumi le personnel consacre une plus forte partie de son temps à l'Allen au détriment du Mono. Après avoir estimé la part qui revient à chacune de ces 2 variétés, le coût de l'encadrement Allen sera comparé à la valeur de la production (en milliers de francs) :

	Campagne 1961-1962		Campagne 1962-1963		Campagne 1963-1964	
	Coût Encadrement	Valeur Production	Coût Encadrement	Valeur Production	Coût Encadrement	Valeur Production
Chef Secteur.....	534		701		1 335	
Moniteurs.....	880		1 400		4 200	
Total.....	1 414	1 015	2 105	2 785	5 535	7 411,8

Peu à peu, la production prend le pas sur le coût de l'encadrement mais ce phénomène doit connaître une vigoureuse accélération pour que l'on puisse envisager un auto-financement de l'opération, but idéal à atteindre.

Il est admis qu'il en est ainsi lorsque le coût de l'encadrement est au plus égal au dixième de la valeur de la production en raison des revenus que procurent à l'État les taxes de toutes sortes qui frappent les produits importés, les cotonnades exportées, les impôts sur les sociétés et les salaires de tous ceux qui participent directement à l'encadrement ou dont l'activité est directement liée au développement de l'industrie textile.

Il importe de valoriser au mieux l'emploi le plus coûteux, celui de chef de secteur, donc de lui adjoindre le nombre le plus élevé possible de moniteurs. On constate que ce nombre est de 30 environ dans la zone, le chef de secteur étant aidé par un ancien moniteur devenu son adjoint. Hors de la zone, dans le nord de la Côte-d'Ivoire, ce nombre s'élève à quarante.

A partir de ces éléments il est possible de conduire une étude théorique.

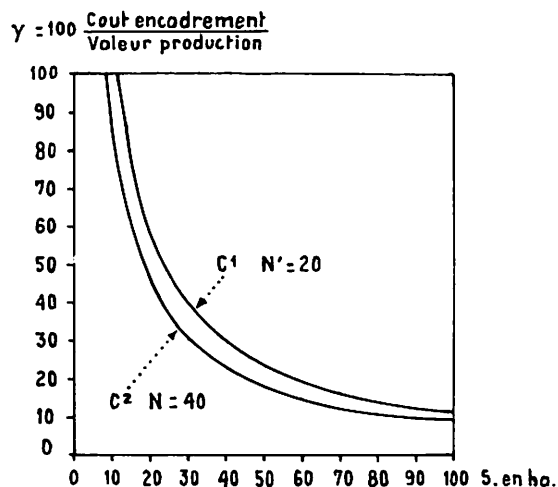
Soit une équipe de secteur comprenant :

- 1 Chef de secteur : 2 670 000 francs/an
- 1 adjoint : 330 000
- n encadreurs : 200 000 × n.

Le rapport y du coût de l'encadrement à la valeur brute de la production s'établit selon la formule :

$$y = \frac{3 + 0,2 n}{0,0335 \times 0,9 \times s \times n}$$

### COÛT RELATIF DE L'ENCADREMENT SELON LA SURFACE CONTRÔLÉE PAR ENCADREUR



ou : — le rendement moyen est supposé de 0,9 tonnes/hectare ;  
 — le prix de la tonne de coton-graine fixé à 0,0335 millions de francs ;  
 — s est la surface moyenne contrôlée par encadreur.  
 Les courbes suivantes ont été tracées pour  $n_1 = 20$  et  $n_2 = 40$ .

$$y_1 = \frac{7}{0,603 s} \quad (c_1)$$

$$y_2 = \frac{11}{1,206 s} \quad (c_2)$$

La fonction y décroît rapidement jusqu'au niveau de 40 hectares par encadreur puis lentement ensuite. Le coût de l'opération atteint environ 10 % lorsque chaque moniteur surveille 90 hectares. Le programme C.F.D.T. prévoit 100 hectares, c'est-à-dire l'auto-financement effectif de l'encadrement.

A partir de 80 hectares par encadreur, l'écart entre les deux courbes est faible. Et cependant il est certainement plus aisé à un chef de secteur de conduire 20 moniteurs que 40.

A titre indicatif, nous poursuivons ce raisonnement après avoir formulé les hypothèses extrêmes suivantes :

— 20 encadreurs contrôlant 50 hectares, chacun obtenant 1 tonne/hectare de coton-graine.

$y_3 = 0,20 895$ .

— 40 encadreurs contrôlant 50 hectares, chacun obtenant 0,8 tonne/hectare de coton-graine.

$y_4 = 0,20 522$ .

Ainsi le rendement financier global de l'opération est à peine meilleur dans le second cas. Mais si l'on se place du point de vue du cultivateur, il apparaît que le second cas est nettement le plus mauvais.

Supposons que le cultivateur fasse 0,5 hectare de coton, son revenu varie de 16 750 francs dans le 1<sup>er</sup> cas à 13 400 francs dans le 2<sup>e</sup> cas ; tandis que le coût de l'encadrement de son champ passe de : 3 500 francs dans le 1<sup>er</sup> cas à 2 750 francs dans le 2<sup>e</sup> cas.

Ainsi le 2<sup>e</sup> cas conduit l'agriculteur à une perte de 3 350 francs et le système d'encadrement à un gain de 750 francs.

Il semble donc logique que le pouvoir politique qui fixe le barème des prix et assure le financement de l'opération prenne le risque d'accroître ses dépenses puisqu'il est en droit d'attendre une augmentation des ressources des paysans égale à 446 % du montant de l'accroissement de la dépense.

Par ailleurs il est évident que le système, 1 chef-2 exécutants, permet à l'encadrement de faire preuve de souplesse, par exemple de prendre en charge les avant-cultures du coton.

Lorsque cette possibilité de diversifier l'activité principale sera pleinement utilisée, le rapport coût de l'encadrement/valeur brute de la production (coton + avant-culture) diminuera sensiblement.

Cette perspective assure l'intérêt de cette étude aux aspects hypothétiques et théoriques. Elle présente sous un jour très favorable, les capacités d'un encadrement sectoriel « élargi ».

## 2. — AGRICULTURE

Le Service de l'Agriculture a pour mission de sensibiliser les populations à la culture cotonnière, ouvrant ainsi la voie à l'encadrement de la C.F.D.T. Dans le Département du Centre, le Service a œuvré à la périphérie du noyau C.F.D.T. ce qui l'a contraint à proposer la culture du coton jusque dans le Sud du Département où l'abondance des plantations arbustives assure déjà un revenu assez élevé aux habitants.

L'exploitation moyenne y dispose de 1,5 hectare de café et de cacao, soit d'un revenu de 25 à 30 000 francs par an. Le revenu global du coton ne peut qu'être inférieur à 15 000 francs pour un demi-hectare. La culture du coton, avec son calendrier très précis et la nécessité de travailler le sol, ne pouvait plaire à ces planteurs qui cueillent à l'envi les fruits de leurs arbres. Enfin il semble que le revenu de la journée de travail procuré par le coton soit inférieur à celui de la journée de travail du café ou du cacao car les rendements dépassent souvent les 240 kg/hectare dans cette marge sud.

Malgré ces conditions économiques défavorables, le Service de l'Agriculture, soumis à diverses pressions, dut s'engager et en vint à provoquer la création de nombreux « champs collectifs » ; cela n'alla pas sans rappeler aux villageois de mauvais souvenirs. Dans ces régions de plantations, il semble qu'une évolution naturelle des esprits marquée par l'appropriation des caféiers et cacaoyers en transformant le système d'héritage, tende à rejeter la production collective. Il était donc regrettable d'adopter une attitude dépassée en la proposant.

A ces raisons d'insuccès, il faut ajouter :

— un manque de préparation du personnel ; son départ en stage à Bingerville au milieu de la campagne 1961-1962.

— un manque de conscience professionnelle d'une partie du personnel en 1962-1963.

— un manque de discipline intérieure ; lors de la campagne 1963-1964, une partie de l'encadrement fut prêté par la C.F.D.T. : sur 10 moniteurs, 2 furent licenciés en fin de campagne. La même sévérité ne s'est pas étendue aux cadres permanents.

Il semble difficile de croire que l'action de vulgarisation du Service de l'Agriculture ait toujours été positive au cours des campagnes précédentes. On peut craindre au contraire qu'elle n'ait transformé la simple indifférence du paysan en un refus déterminé de cultiver le coton.

## III. — PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le développement de la culture cotonnière est prévu dans les « Perspectives Décennales de Développement Économique et Social » selon le tableau suivant :

Campagnes	Surface cultivée en coton Allen (hectares)
1962-1963 .....	1 050
1963-1964 .....	2 700
1964-1965 .....	4 500
1965-1966 .....	6 500
1966-1967 .....	9 500
1967-1968 .....	12 500
1968-1969 .....	15 500
1969-1970 .....	19 500
1970-1971 .....	23 500

Ces perspectives furent dépassées en 1962-1963, à peine réalisées en 1963-1964 : 2 535 hectares cultivés. De nombreux auteurs ont proposé des modifications à ces Perspectives. Dans son « Avant-Projet de Développement de la Production Cotonnière en République de Côte-d'Ivoire », M. GUILLEMIN (C.F.D.T.) prévoit (en hectares) :

Campagnes	Coton Allen (zone traditionnelle)	Coton Allen (zone pré-forestière)	Total
1962-1963 .....	1 000	50	1 050
1963-1964 .....	2 500	200	2 700
1964-1965 .....	3 500	500	4 000
1965-1966 .....	5 000	1 000	6 000
1966-1967 .....	7 000	2 000	9 000
1967-1968 .....	9 000	5 000	14 000
1968-1969 .....	12 000	8 500	20 500
1969-1970 .....	16 000	10 000	26 000
1970-1971 .....	20 000	12 000	32 000

Nous nous proposons d'exposer d'une part les raisons du ralentissement de l'expansion pendant la campagne 1963-1964, d'autre part de définir les possibilités d'expansion de la culture cotonnière dans notre zone d'enquête (22 400 km<sup>2</sup>).

#### **RALENTISSEMENT DE L'EXPANSION EN 1963-1964**

Ce ralentissement succède à une mauvaise campagne : rendement général 600 kg/hectare contre 859 kg/hectare la campagne précédente.

Il trouve d'autres raisons dans les conditions météorologiques. Les brouillards et les pluies abondantes au début de l'année 1963 ont favorisé le développement de moisissures et de fermentations qui ont abaissé le pouvoir germinatif des semences. Les semis durent être repris. Devant ces difficultés, les agriculteurs ont ralenti leur travail et réduit leurs surfaces. Ce phénomène a joué dans la région Nord où l'on sème plus tôt. Dans le reste de la zone cotonnière, les semis plus tardifs ont permis à la C.F.D.T. de s'assurer de graines meilleures provenant du Cameroun et les travaux n'ont pas été ralentis.

Cet incident met en évidence la faiblesse de l'infrastructure et l'avantage de disposer d'une société importante capable de réaliser rapidement un approvisionnement.

Il y aurait lieu en tout cas de prévoir une installation de stockage des graines qui assure leur conservation quelles que soient les conditions climatiques.

La saison sèche 1962-1963, réduite et peu marquée, si elle fut néfaste à la conservation des graines de coton, a favorisé la végétation des caféiers dont la récolte 1963-1964 est exceptionnelle. Elle concorde avec une hausse des cours, ce qui a fortement incité le planteur à cueillir tout son café parfois au détriment du coton.

Les conditions particulières de la campagne 1962-1963 et la mauvaise qualité des semences 1963 étant occasionnelles, l'expansion cotonnière devrait reprendre.

#### **POSSIBILITÉS D'EXPANSION COTONNIÈRE**

Deux raisonnements permettent d'estimer la potentialité de la région.

a) Le premier consiste à associer les superficies de coton à celles de l'igname qui le précède dans la rotation des cultures.

Mais l'igname satisfait principalement des besoins d'auto-consommation et il apparaît sur quelques villages que la superficie est à peu près constante par résident et par actif agricole.

Villages	Surfaces en coton (unité : hectare)			Population	
	1962-1963	1963-1964	1964-1965	estimée (enquête)	recensée (administration)
1 .....	14,4	14,4	15,5	448	320
2 .....	15,8	22,3	24,0	554	396
3 .....	45,4	38,0	46,0	666	475
4 .....	7,0	24,7	25,0	777	555
5 .....	12,0	25,0	30,0	250	178
6 .....		34,0	36,2	344	246
Total.....	80,2	158,4	177,3	3 039	2 170

Villages	Surface d'igname (en ares)	
	par résident	par actif agricole
N'ZÉRÉ .....	8,0	16,9
N'GATAKRO .....	10,3	18,8
TIONA KANSI.....	11,5	20,7
DIAMÉLASSOU .....	13	24,8
KOUAKOU-BROUKRO .....	13	22,0
KOKRO-KOUASSIKRO.....	13,2	24,8
ANDOBO-ALLUIBO .....	15,8	27,5
Moyenne générale de l'enquête.....	10,6	

Le coton satisfaisant des besoins différents ne suit pas nécessairement une même loi. Son volume est déterminé par le désir de se procurer une quantité d'argent dont l'importance varie d'un individu à l'autre et d'une région à l'autre.

Enfin plusieurs productions concourent à la satisfaction de ce désir et l'importance de chacune est liée aux variations des prix : une hausse de 13 % du cours du café doit retentir comme un frein à l'expansion cotonnière.

Aussi ce raisonnement est-il trop aléatoire.

b) L'importance de la culture cotonnière par résident qui la pratique en champ individuel guidera le deuxième essai. Une enquête a été menée auprès de villages « cotonniers » de la ZODER :

— pour 8 de ces villages :

Nombre de résidents cultivant le coton : 368

Superficie : 2 938 ares

Superficie cultivée par résident : 7,6 ares;

— pour 2 de ces villages, les plus importants :

Nombre de résidents cultivant le coton : 264

Superficie : 2 360 ares

Superficie cultivée par résident : 8,94 ares;

— pour le village de BOKAKOUAMEKRO très fortement encadré (secteur Pilote) :

Superficie cultivée par résident : 9,44 ares.

Ces résultats intéressent les résidents cultivant du coton. Mais certains villageois se refusent à entreprendre cette culture. Dans les villages qui, depuis 2 ans,ensemencent toujours la même superficie et qui ont atteint les valeurs les plus élevées, proportionnellement à leur population, les réfractaires sont encore nombreux.

Il semble que ces valeurs sans être définitives, doivent constituer pour quelques années un palier. Dans une perspective de 5 ans, elles sont satisfaisantes pour fixer un maxima à la production possible. Nous retiendrons 6 ares par habitant.

Cette valeur est appliquée à la population estimée par l'enquête et à la zone Nord-Est; nous retiendrons 5 ares pour la zone Nord-Ouest en raison de ses caractères particuliers :

Zone N.-E. : 142 250 habitants

8 535 hectares de coton

Par habitant les surfaces de coton varient pour la campagne 1963-1964 selon l'estimation de la population entre

population estimée par l'enquête : 5,83 ares/habitant

population selon recensement : 8,17 ares/habitant

Zone N.-O. : 144 420 habitants

7 221 hectares de coton

Nous admettrons comme rendement 900 kg/hectare :

La production totale atteint alors environ 14 000 tonnes.

Cette potentialité maxima reflète une situation où le coton n'est concurrencé que par le tabac dont on espère une extension mesurée (environ 1 000 à 1 500 hectares). Mais si d'autres cultures du second cycle jouissent de conditions de vulgarisation et de commercialisation aussi favorables, soient qu'elles couvrent de vastes surfaces, comme le riz, soient qu'elles n'intéressent que des zones restreintes, cultures maraichères, cultures fruitières, la clientèle du coton Allen risque de s'en trouver diminuée d'autant.

Il est vrai que la C.F.D.T., en assurant la commercialisation de l'arachide, offre un avantage substantiel à sa clientèle. Enfin ces prévisions risquent d'être bouleversées si l'anacardier répond vraiment au slogan « l'anacardier est le caféier de la savane ». Entre une culture de cueillette riche, rémunérant mieux que toutes les autres la journée de travail et des cultures pénibles, l'expérience montre que le choix est inéluctablement en faveur de la cueillette.

Dans le sud de la zone d'enquête, le coton entre en concurrence avec le café, le cacao, voire la cola. Région plus prospère, elle se refuse à accepter le coton et les Services Agricoles en ont fait la décevante expérience, ainsi que la C.F.D.T. dans la région de SAKASSOU, l'une des plus riches certainement. Il est donc difficile d'y prévoir une intrusion massive des cotonniers. Cependant certains villages dont les terres à café sont entièrement plantées accueilleraient peut-être un peu de coton pour garder les jeunes gens. Les diversités de situation doivent être exploitées.

Si l'on admet que la production du Sud compense les pertes que l'on risque d'enregistrer dans le Nord, il est possible pour la zone d'enquête de maintenir l'objectif de 14 000 tonnes pour les années 70.

Ce plafond est susceptible d'être relevé dans quelques années, 5 à 10 ans, si d'importants progrès techniques sont vulgarisés.

Cette production représente un supplément net de ressources d'environ 450 millions pour les agriculteurs.

Si l'on concentre ce total dans les deux zones Nord, le supplément de revenu par personne sera de 1 400 francs environ (1).

#### IV. — CONCLUSION

Si beaucoup d'opérations d'encadrement des agriculteurs *baoulé* ont eu lieu, celle de l'encadrement coton Allen est, avec celle de la CAITA (2), la première qui ait intégré tous les aspects de la culture.

Bien que la C.F.D.T. ne participe pas à la sélection des variétés, on peut considérer que la liaison entre la recherche et l'application est étroite, grâce à une information complète et permanente.

Dès le stade de la multiplication des semences sélectionnées, l'encadrement intervient.

Il surveille, pour la multiplication comme pour les cultures ordinaires, l'ensemble des opérations culturales. C'est son moniteur qui apprécie les terrains choisis par l'agriculteur, qui presse à la réalisation des façons culturales, qui veille au respect des dates de semis. Il assume la lourde responsabilité de l'exécution des traitements insecticides, opération-clé de toute la période végétative. Présent à la récolte, il assiste à sa commercialisation et connaît ce jour-là l'opinion de ceux qu'il a guidés.

Là s'arrête la participation des entreprises d'encadrement autres que la C.F.D.T., mais le monopole d'achat dont jouit cette dernière évite de briser la chaîne. Aux yeux de l'exploitant, l'intégration est complète. Elle se poursuit d'ailleurs par la préparation du coton, égrenage à la C.F.D.T. puis tissage et filage par les établissements Gonfreville de Bouaké.

Cette intégration permet à la société dominante, la seule qui soit liée par convention avec le Gouvernement pour réaliser un plan d'expansion de la culture cotonnière, d'être pour les agriculteurs une centrale d'approvisionnement et les baisses de plus de 30 % obtenues sur le prix des insecticides témoignent de l'efficacité de ce rôle.

Elle est aussi, dans une mesure modeste, leur banquier. Elle leur consent des avances d'engrais.

Le fonctionnement de ce schéma s'est révélé satisfaisant et les superficies s'accroissent d'une année à l'autre à peu près comme prévu.

Mais dans certaines régions se manifeste une certaine instabilité de la clientèle; des difficultés pour accroître les surfaces par village et pour regrouper les parcelles apparaissent.

Il semble cependant que le mouvement ascendant de la culture doive emporter ces résistances. Des progrès dans les matériels et produits de traitement, des améliorations de méthode, l'extension de l'aide aux agriculteurs (achat des arachides), en sont les meilleures garanties.

L'assainissement de la situation financière : coût des traitements respectés, remboursement des engrais obtenu à plus de 90 % tant à la ZODER qu'à la C.F.D.T., diminution du rapport entre le coût de l'encadrement et la valeur de la production, sont autant d'éléments positifs. Et il semble que des choix intéressants restent à faire à partir d'un certain palier entre une faible augmentation des coûts d'encadrement et une forte augmentation des revenus des agriculteurs.

Il apparaît souhaitable que l'encadrement spécialisé s'ouvre à d'autres spéculations : les avant-cultures du coton qui rentabiliseraient sa présence tout en ne l'obligeant pas à perdre de vue son objet principal. Il importe en effet que le système conserve une grande simplicité de fonctionnement.

Quelque hasardeuses que soient les prévisions de développement de la culture dans la zone d'enquête, elles indiquent clairement que le coton seul ne suffira pas à faire décoller l'économie rurale. Il est à craindre d'ailleurs qu'aucune culture ou association de cultures réalisées en faisant uniquement appel à l'énergie humaine, n'y arrive jamais. Mais le développement du coton et des autres spéculations « encadrées » devrait provoquer le léger accroissement de revenu indispensable pour acquérir de nouveaux moyens de travail. Il semble que ce soit une étape nécessaire.

---

(1) On a tenu compte du taux d'accroissement démographique (2,2 % par an).

(2) Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains.

# **UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉE ET SECTORIELLE : LE TABAC**

Pierre PEZET

Ingénieur Agricole chargé de Recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

En 1942 la Société Bastos s'établissait aux environs de Bouaké à la gare de Kan. Elle y construisait deux hangars couvrant quelques centaines de mètres carrés, suffisants pour recevoir les 600 à 1 000 tonnes de tabac qu'elle se promettait d'acheter.

Puis Bastos créait une station expérimentale à Man et vulgarisait la culture dans différentes régions du Centre et du Nord du pays : Bouaké, Tiébissou, Mankono, Odienné, Ferkessedougou. Mais plusieurs de ces centres furent abandonnés. En 1961 étaient fermés les Centres de Boundiali, Odienné, Ferkessedougou ainsi que la Station de Man.

C'est alors que la C.A.I.T.A. (Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains) a succédé à Bastos et mis en place dès la campagne 1962-1963 son propre programme d'expansion.

## LES VARIÉTÉS CULTIVÉES

La seule espèce vulgarisée est *Nicotiana Tabacum* et la variété conseillée le Rio-Grande, mais la base de la production est un mélange de Lakota, type local, avec des Maryland-Virginie.

## MÉTHODES CULTURALES

Les méthodes employées par les agriculteurs et celles que l'on voudrait encourager diffèrent sur quelques points :

- On voudrait que la date limite de la transplantation soit le 15 octobre, ce qui éviterait de ramasser du tabac qui a mal végété pendant la saison sèche.
- On recommande une compacité de 12 000 à 14 000 plants à l'hectare soit 20 % à 40 % de plus qu'à l'ordinaire.
- On préconise le billon à la place de la butte.
- Il faut améliorer l'écimage.
- Le séchage est très mal conduit. Il doit avoir lieu à l'abri du soleil dans un local aéré de manière à éviter la moisissure mais muni de fermetures pour clore les ouvertures afin d'éviter la pénétration des brouillards matinaux, importants à cette époque de l'année. Il détermine l'aspect et la qualité des feuilles, leur classement et leur valeur marchande.

## LA PRODUCTION

Prix : L'achat du tabac s'opère en fonction de sa qualité.

Le classement comporte trois catégories :

- Catégorie A — Feuilles mesurant plus de 35 cm, de conservation parfaite, de coloration marron uniforme à tissus sains, nourris, sans déchirures.
- Catégorie B — Feuilles de plus de 20 cm, bien conservées, à tissus assez nourris, à coloration allant du jaune foncé à bronzé, déchirures moyennes admises ainsi que bigarrures.
- Catégorie C — Feuilles de longueur minima 15 cm. Tous les tabacs rejetés des catégories A et B pour dépréciations diverses.

Chaque catégorie est payée au producteur un prix différent.

Catégorie A — 80 F/kg.

Catégorie B — 60 F/kg.

Catégorie C — 50 F/kg.

Cette échelle de prix est généreuse par rapport à celle du Congo Brazzaville → 80 — 60 — 30.

A l'achat, l'importance de ces catégories (%) a été la suivante pendant le premier semestre 1964 :

Catégories	Achat ou Entrée C.A.I.T.A.	Sortie C.A.I.T.A. ou Cession à M.T.C.I.
A	12,5	8,5
B	33,8	27,2
C	52	64
Déchets	2	

Il apparaît que le classement de la Manufacture est plus rigoureux que celui de la C.A.I.T.A. Les agriculteurs se plaignent cependant de cette classification, ils ne sont pas habitués à voir un produit payé selon sa qualité. En fait ils reçoivent en moyenne le prix de la catégorie B : une tonne de tabac réparti selon les mêmes pourcentages entre les trois catégories rapporte :

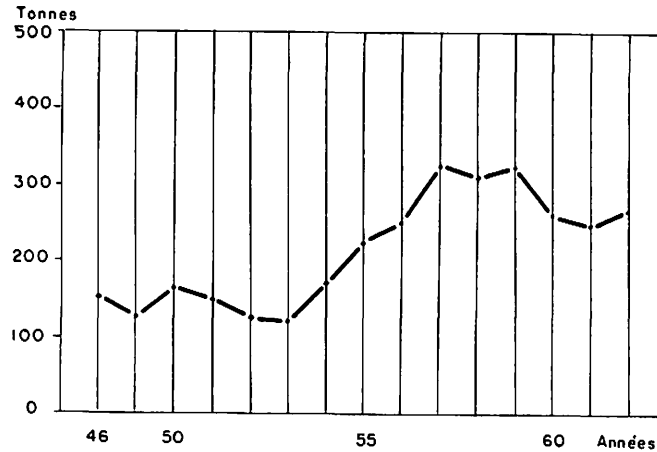
Catégorie A.....	10 000 F.
Catégorie B.....	21 970 F.
Catégorie C.....	26 000 F.
	57 970 F.

Soit 58 francs en moyenne par kg.

Pour un agriculteur cultivant 25 ares le revenu du tabac peut être de 14 500 frs (rendement 1 tonne/ha.).

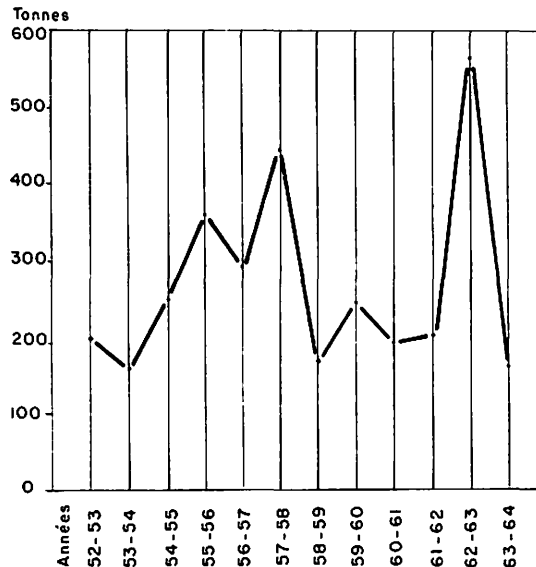
Quantité : Les achats de la Société BASTOS puis de la C.A.I.T.A. ont fortement varié, passant de 60 tonnes en 1951 à 450 tonnes en 1957.

Achats des établissements BASTOS  
puis C.A.I.T.A. en Côte d'Ivoire



Le trend de la production observé par le procédé des moyennes mobiles semble ces dernières années décroissant à stationnaire. En 16 ans le montant des achats a peu progressé, de 150 à 250 tonnes en moyenne.

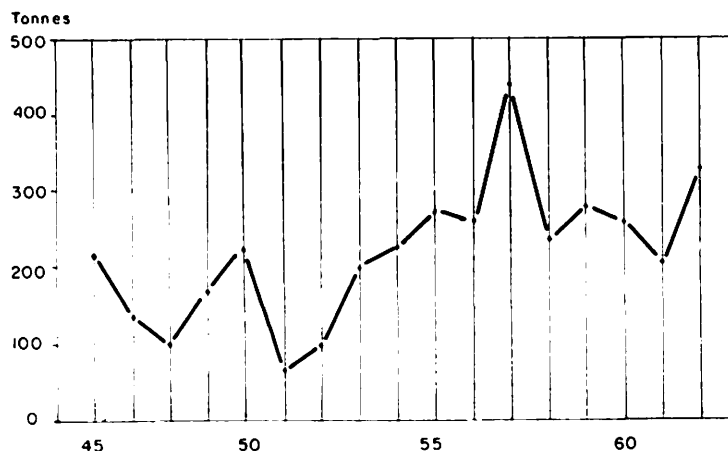
Achats des établissements BASTOS  
puis C.A.I.T.A. en Côte d'Ivoire  
moyenne mobile sur 3 ans



Les achats demeurent inférieurs à la demande des Manufactures M.T.C.I. (1) et M.T.O.A. (2) Dakar qui appartiennent au même groupe financier que la C.A.I.T.A. En fait le groupe qui régit ces différents établissements fixe les objectifs de chacun et alloue à la C.A.I.T.A. les moyens estimés nécessaires pour atteindre le sien.

A l'intérieur de la zone d'enquête et par campagne agricole (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin) nous obtenons :

Tonnages achetés par BASTOS-C.A.I.T.A.  
dans la zone d'enquête



- la production de la zone d'enquête est à peu près égale à celle du pays.
- elle est très irrégulière, variant de 563 à 163 tonnes au cours des 2 dernières campagnes.

**L'encadrement :** Depuis 1962 l'organisation de la C.A.I.T.A. en ce domaine est la suivante :

	Campagnes		
	1962-1963	1963-1964	1964-1965
Directeur.....	1	1	1
Chefs de Secteur.....	3	3,5	3
Moniteurs.....	23	17	14

Les moniteurs en contact avec les paysans, formés principalement sur le terrain, ont le même rôle que ceux de l'encadrement coton : ils conseillent l'agriculteur tout au long de la campagne. Les pointes de travail se situent au semis, au repiquage et au séchage.

**Implantation de l'encadrement :**

Il apparaît que la zone Sud est abandonnée depuis la campagne 1964/1965. Bien que le calendrier cultural soit peu strict, bien que l'encadrement ait choisi librement ses méthodes de vulgarisation, l'encadrement enregistre un échec dans cette zone. Trois raisons principales semblent l'expliquer :

- revenu global du tabac inférieur à celui des plantations arbustives.
- revenu par journée de travail inférieur à celui du cacao, inférieur ou égal à celui du café.
- un certain atavisme « planteur ».

Le Nord du pays profite de cet échec et semble accueillir avec intérêt cette seconde tentative de tabac industriel.

(1) Manufacture des Tabacs de la Côte d'Ivoire.  
(2) Manufacture des Tabacs de l'Ouest Africain.

CENTRES	Nombre de moniteurs par campagne		
	1962-1963	1963-1964	1964-1965
BEOUMI.....	2	2	2
DIDIEVI N'GBAN.....	1	1	1
DIDIEVI N'ZIPRI.....	1	1	1
BOUAKE.....	2	2	3
KATIOLA.....	3	3	3
BROBO.....	2	1	1
BOTRO-DIABO.....	1	1	1
TOUMODI.....	8	5	0
BONGOUANOU.....			
SAKASSOU.....	2	1	0
BOCANDA.....	1	0	0
KAN.....	0	0	2
Total.....	23	17	14

**Coût de l'encadrement :** En estimant que le Directeur consacre 80 % de son activité à l'encadrement — rappelons que l'écoulement des produits est assuré — le coût annuel de l'encadrement est le suivant :

1 Directeur.....	5 000 000
3 Chefs de Section.....	7 500 000
14 Moniteurs.....	2 520 000
Frais de fonctionnement.....	2 000 000
	<u>17 000 000</u>

Le but avoué de la C.A.I.T.A. étant surtout de fournir à la M.T.C.I. les 4 à 600 tonnes dont elle a besoin, le rapport entre le coût de l'encadrement et la valeur de la production achetée devrait se fixer entre 50 et 75 %.

Valeur de la production :

400 t. à 58 000 = 23 200 000 francs

600 t. à 58 000 = 34 800 000 francs

Bien que ces valeurs soient considérables, elles restent très inférieures à la réalité : récoltes moyennes de 250 à 300 tonnes.

La C.A.I.T.A. qui atteint l'équilibre financier pour 500 tonnes environ (1) est pour le groupe un établissement déficitaire. Malgré cela la continuité de l'effort d'encadrement prouve l'intérêt du tabac local pour le groupe.

On ne peut manquer de se demander s'il ne vaudrait pas mieux supprimer l'encadrement et stimuler l'agriculteur en lui transférant le coût de celui-ci par une augmentation de prix. Cela permettrait pour une récolte de 600 tonnes d'augmenter de près de 50 % le prix d'achat du tabac. Mais il est à craindre que la qualité du tabac devienne tout à fait médiocre et oblige à refuser une si grande part de la production que les achats ne baissent. Enfin cette méthode a l'inconvénient de ruiner tout espoir d'exportation : prix trop élevés et qualité trop mauvaise.

Au contraire il existe des possibilités d'exportation de Rio Grande à des prix voisins de ceux actuellement pratiqués. Cette exportation devrait permettre à l'encadrement de se fixer des objectifs de production indépendants de ceux des deux manufactures.

## CONCLUSION

La C.A.I.T.A. pratique un système d'encadrement sectoriel et intégré. Elle prend en charge tous les aspects de la production de tabac et grâce à ses liaisons financières on peut dire qu'elle atteint le consommateur.

En retour la variation de la demande finale perçue par le groupe lui impose une production irrégulière, situation qui n'est pas sans gêner l'encadrement. Le peu d'intérêt porté au marché extérieur par le groupe restreint les possibilités de développement de la culture : 35 millions versés aux agriculteurs. Et la C.A.I.T.A. cherche encore une implantation géographique favorable.

Si le Nord du pays devait être la solution à cette recherche, les potentialités de production seraient considérables et l'intérêt national voudrait que l'Etat s'efforce de promouvoir les exportations.

(1) Dépenses = coût de l'encadrement + tonnage × prix moyen du kg + frais de transport et usinage.

Recettes = (tonnage acheté - freinte) × prix de vente.

Si nous adoptons : coût de l'encadrement.....	17 000 000
prix moyen du kg.....	58
frais par kg.....	15,5
freinte = perte de poids à la fermentation = 20 %.	
prix de vente.....	140

Le rapport  $\frac{D}{R}$  est égal à 1 si le tonnage acheté est de 478 tonnes.



# **« LA ZONE DE DÉVELOPPEMENT RURAL. »**

**Animation rurale et encadrement polyvalent**

J.-P. TROUCHAUD

Géographe chargé des Recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

## INTRODUCTION

Au cours des dernières années ont été entrepris dans la région de BOUAKE des essais de développement rural à partir de recherches et d'expérimentations menées dans quelques villages : les « Secteurs Pilotes de Prévulgarisation ».

En avril 1963 a été officiellement créée et organisée une action de développement, caractérisée sous le sigle « ZODER » (zone de Développement Rural) et portant géographiquement sur la région Est et Nord Est de Bouaké.

La forme de l'intervention s'est progressivement dégagée et concrétisée pendant les années d'expérimentation. Elle arrive à l'heure actuelle dans la phase d'un début de généralisation.

Elle tend vers plusieurs objectifs :

— L'orientation de la production vers de nouvelles cultures d'intérêt national, entrant dans le cadre du Plan de développement de la Côte d'Ivoire. Ces cultures étant essentiellement : le coton, le tabac et le riz.

— L'introduction de nouvelles techniques culturales élaborées au préalable et expérimentées dans les villages d'essai.

— La formation socio-professionnelle des ruraux qui vise à faire admettre une certaine restructuration des communautés et des terroirs une nouvelle organisation du travail, une meilleure utilisation des revenus et de l'épargne. L'action tend à susciter l'apparition d'élites villageoises susceptibles d'entraîner la masse des cultivateurs.

L'intervention se caractérise donc par son adaptation au cadre écologique et surtout humain (ceci découlant de la base expérimentale directe à partir de laquelle elle a été conçue).

C'est aussi une action globale qui tend vers des résultats immédiats, (introduction de nouvelles cultures et accroissement des revenus monétaires) mais également vers des améliorations progressives et à long terme (formation socio-professionnelle des ruraux — modifications profondes des systèmes culturaux et des structures de production).

## 1. — LA ZONE DE DÉVELOPPEMENT RURAL — ZODER

### 1. — LE CADRE RÉGIONAL

La région où se déroulent les premières interventions est située à l'Est de Bouaké. Les villages actuellement touchés se répartissent sur les territoires des sous-préfectures de Brobo, de Bouaké et de Didievi .

Le substrat géologique est marqué par l'alternance de roches granitiques et schisteuses qui ont donné naissance à des sols de types différents.

Les formations granitiques, plus largement répandues, sont à l'origine de sols de bonne qualité sur les plateaux, de sols sableux très pauvres sur les versants et les bas-fonds.

Les formations schisteuses, étirées en bandes Nord-Est — Sud-Ouest, individualisent une série de collines aux versants abrupts. Elles supportent des sols de meilleures qualités tant par leurs propriétés physiques que chimiques. La localisation topographique des bons sols est inversée par rapport aux régions granitiques :

Sols de plateaux peu profonds reposant sur des cuirasses anciennes souvent apparentes, sols de pentes et de bas fonds d'excellentes qualités.

Les précipitations oscillent autour de 1 200 mm annuels, répartis sur deux saisons des pluies, avec une courte saison sèche de juillet et d'août.

La grande saison sèche, de décembre à mars, est marquée par des périodes sèches de vent d'harmattan venant du Nord. C'est la période d'arrêt de la végétation où les savanes sont brûlées par les feux courants.

L'existence de deux saisons humides permet les cultures successives de deux plantes à cycles courts pendant la même année, par exemple : maïs de mars à juillet, coton Allen d'août à janvier.

La végétation naturelle probablement constituée à l'origine par une vaste forêt mésophile de type « déciduous », frangée de savanes arborescentes sur les sols les plus mauvais, a régressé sous l'action des défrichements et des feux. La savane arbustive actuelle est seulement interrompue par des lanières de forêts galeries et par quelques îlots de forêts reliques.

Les méthodes culturales locales font largement appel aux associations d'espèces et variétés différentes et confient la restauration des sols à la jachère naturelle.

L'igname, base de l'alimentation, est également celle des rotations culturales. Elle est installée sur le défrichement et cultivée en buttes ; elle supporte des associations complexes (maïs, coton de type *Barbadense*, manioc, légumes et condiments...) La parcelle est reprise l'année suivante pour des cultures de 1<sup>er</sup> cycle : maïs, arachides, cucurbitacées. La culture du riz pluvial n'étant pas pratiquée, le terrain est alors abandonné à la jachère pour une durée moyenne de 8 à 9 ans. L'exploitation du sol ne couvre donc, dans le cas le plus général, qu'une campagne et demie.

Hors assolement se placent quelques rizières de bas fonds et surtout les plantations arbustives.

Les caféières, sauf micro-climat particulièrement favorable, végètent et surtout fleurissent et nouent dans de mauvaises conditions, ne fournissant que de médiocres récoltes. Elle sont cependant nombreuses et leur part dans les revenus monétaires des exploitations reste importante. Les cacaoyères sont très localisées dans les galeries forestières de zone schisteuse, les qualités des sols leur conférant souvent, malgré la climatologie défavorable, une assez belle venue.

La région des savanes Nord-Est touchée par l'expérience ZODER apparaît comme la plus défavorisée de la zone d'étude : ses cultures arbustives restent marginales, les autres cultures apparaissent peu diversifiées et exploitées de façon peu intensive.

Les cultivateurs sont contraints de glaner leurs ressources monétaires sur de nombreux postes secondaires, beaucoup étant par ailleurs défavorisés par l'éloignement du seul axe routier important : la piste Bouaké-M'Bahiakro. L'indigence des ressources est d'autant plus ressentie que la densité du peuplement est élevée. La région dépasse partout 25 hab./km<sup>2</sup> et atteint par endroit des valeurs supérieures à 50 hab./km<sup>2</sup>. Les jeunes vont chercher des salaires en Basse Côte dans les villes et les plantations au cours de migrations saisonnières ou durables. Les villages se dépeuplent brutalement en juillet-août pour une période de 5 à 6 mois.

## 2. — LA GENÈSE DE L'EXPÉRIENCE

La ZODER a été officiellement créée par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 4 avril 1963.

Elle est l'aboutissement de deux expériences menées simultanément :

— Le Secteur Pilote de Prévulgarisation.

— Le Centre de Formation d'Animateurs Ruraux.

### A. — LE SECTEUR PILOTE DE PRÉVULGARISATION.

Constatant les difficultés soulevées par la diffusion en milieu rural des techniques mises au point sur les Stations de recherche, la direction de la Station Centrale d'Expérimentation Agricole de Bouaké a décidé au début de 1960 d'assurer directement l'encadrement de quelques villages. Le premier a été choisi dans la Sous-Préfecture de Brobo (Boka Kouamekro). Le « Secteur Pilote » est conçu comme un modèle expérimental. Après études préalables des milieux naturels et humains, le cadre général d'un plan cultural, tenant compte des techniques locales, a été établi et sa réalisation entreprise. Un conseiller, résidant au village, assure la permanence de l'encadrement et contrôle toutes les opérations intéressant le développement du village.

Les résultats techniques obtenus, la prise de conscience de la population et surtout la mise en évidence de l'action amplificatrice de quelques personnalités rapprochent cette expérience de celle menée parallèlement depuis 1961 par la Compagnie Internationale de Développement Rural dans la région Est de Bouaké.

### B. — LE CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS RURAUX (C.F.A.R.)

Le premier C.F.A.R. a été créé en 1961 aux portes de Bouaké.

L'objectif est :

— de lancer un mouvement ayant une certaine dynamique interne en utilisant les personnalités susceptibles de se dégager en milieu villageois.

— d'aider ces mêmes villageois à poser et à résoudre leurs propres problèmes.

Les conseillers des Centres se rendent dans les villages, tiennent des réunions, organisent des visites d'information dans les villages Secteurs Pilotes et prennent en charge la formation de certains cultivateurs désignés par les communautés villageoises.

Ces cultivateurs, groupés par sessions de 10, passent d'avril à novembre 6 jours par mois au Centre de Formation. Ils reçoivent un enseignement pratique sur des champs établis autour du Centre et surtout une formation plus large touchant des problèmes d'organisation, des problèmes économiques et sociaux, qui doit leur permettre d'entraîner et de guider les autres cultivateurs du village.

A l'issue des stages ces « animateurs » sont régulièrement suivis par les conseillers qui les ont formés. A ce titre, pendant la première phase de l'expérience, l'encadrement technique a été assuré par le C.F.A.R.

Le développement rapide du mouvement a conduit, début 1963, les responsables régionaux du Ministère de l'Agriculture à élargir le champ de l'expérience et la ZODER a été créée.

### C. — LA ZODER :

L'originalité de l'expérience consiste à associer étroitement :

— un encadrement technique polyvalent et permanent au niveau d'un groupe de villages par référence au Secteur Pilote.

— la formation systématique de 2 à 4 animateurs par village encadré.

L'encadrement polyvalent s'appuie sur les animateurs et réciproquement ; la diffusion des consignes techniques s'en trouve considérablement amplifiée.

Durant la campagne 1963-64 l'ensemble de l'opération ZODER a été placé sous la responsabilité du représentant de la C.I.D.R. La multiplicité des contacts personnels et l'appel aux différents services et organismes spécialisés constituaient la garantie technique nécessaire à une action polyvalente.

## 3. — LE SCHÉMA THÉORIQUE PROPOSÉ

Plusieurs années d'expérimentation sur les Secteurs Pilotés ont amené à élaborer un modèle théorique d'organisation applicable au village et susceptible d'être généralisé.

Ce schéma comporte un aspect technique et un aspect humain. Il peut être défini comme une formule d'association entre un groupe de participants et les organismes de développement.

## A. — LES TERMES DE L'ASSOCIATION

Les services et organismes proposent aux groupes villageois une aide technique qui prend différentes formes :

- l'implantation d'une infrastructure d'encadrement au niveau de la région, du groupe de villages, du village.
- la formation technique et générale d'éléments issus du village et désignés par la communauté : les « animateurs », susceptibles de prendre le relais de l'encadrement retiré progressivement par la suite.
- des moyens techniques :
  - un laboratoire d'analyse et des équipes de prospecteurs pédologiques.
  - du matériel mécanique et des techniciens pour la réalisation d'ouvrages divers : ouverture de pistes vicinales, construction de barrages, aménagement de points d'eau ou de rizières inondées.

— les moyens pour réaliser l'extension des nouvelles cultures : des lots de semences sélectionnées (coton, tabac, arachide, riz,...), des engrais et des produits insecticides remboursés à la récolte par les exploitants; des appareils de traitement pris en compte par les groupes de cultivateurs.

Les organismes garantissent les débouchés pour les principales cultures recommandées : coton, tabac, riz, arachide; ils fixent les prix et organisent les opérations d'achat et de collecte des récoltes. Eventuellement les organismes peuvent favoriser la commercialisation des surplus de produits vivriers (igname, maïs) lorsque les débouchés existent.

En contre-partie les cultivateurs donnant leur adhésion sont tenus de constituer à l'échelle du village un groupe doté d'une structure interne efficace. Ce groupe doit admettre et suivre les conseils ou directives de l'encadrement concernant les techniques des nouvelles cultures (localisation des cultures sur certains types de sols, aménagements et façons culturales différentes des normes traditionnelles, calendriers agricoles stricts, traitements insecticides, etc.).

Le groupe doit être capable de s'imposer une discipline de travail, d'organiser certaines formes de travaux collectifs. Il doit participer activement au mouvement : mettre au point un système de réunions, maintenir le contact avec l'encadrement, désigner des animateurs pour suivre les stages de formation.

Les adhérents sont enfin tenus de produire les nouvelles cultures avec des rendements et des qualités suffisantes pour justifier l'encadrement et les aménagements réalisés, de vendre aux organismes intéressés les produits récoltés.

Parallèlement aux efforts strictement techniques, le personnel d'encadrement guide la structuration et le fonctionnement de ces groupes. Les stages de formation des animateurs permettent de confronter les expériences; des visites sont organisées dans les villages où les résultats sont les plus positifs.

## B. — LES ÉTAPES DE RÉALISATION

Les actions de développement effectuées sur la ZODER ont un caractère global.

L'introduction ou l'extension des nouvelles cultures industrielles sont conformes aux impératifs du Plan national. Leur développement s'accompagne d'un accroissement important des revenus dans une région jusqu'alors défavorisée.

Mais l'action tend également à constituer des cellules de production villageoises autonomes, capables de se passer d'un encadrement permanent, dotées d'une structure, d'une élite de responsables et, d'une formation technique suffisante. Par ailleurs se poursuivent, dans les villages donnant leur accord, une réorganisation des terroirs et une transformation complète du système de jachère naturelle jusqu'alors utilisé. Ces actions complémentaires sont menées de front selon un plan de réalisation échelonné sur plusieurs années.

### a. — La prise de contact et l'introduction des nouvelles cultures.

Dans une première phase est effectué un travail d'information et de prise de contact. Le schéma de réalisation et les objectifs poursuivis sont expliqués aux cultivateurs pour provoquer leur adhésion. En cas de résultat positif un groupe de participants se dégage dans la communauté villageoise. C'est sur ce groupe de volontaires, exclusivement, que sont portés les efforts ultérieurs, les autres membres de la communauté étant considérés comme participants virtuels qui entreront plus tard dans le système.

Des formules diverses de cultures combinées sont alors proposées, portant essentiellement sur le coton, le tabac et le riz, de même que des modes d'exploitation : champs individuels ou champs collectifs. Le choix de la formule est effectué par le groupe de participants; il est immédiatement suivi par les premiers travaux pour l'année agricole en cours. A ce moment intervient la période de formation et d'apprentissage technique la plus intense. L'encadrement doit assurer une présence permanente et un contrôle très strict.

De pair avec l'action technique se poursuit la structuration du groupe d'adhérents. Le champ collectif, introduisant une discipline et une organisation du travail, constitue une des meilleures épreuves de cohésion.

### b. — L'aménagement du terroir.

L'introduction des nouvelles cultures et l'apprentissage technique s'étendent en principe à un ou deux cycles agricoles; ensuite sont proposées de nouvelles transformations portant sur l'aménagement du terroir.

L'objectif est de regrouper les parcelles traditionnellement dispersées sur un nombre restreint de blocs de grandes dimensions (pouvant dépasser 10 ha). Ces blocs, les « regroupements », sont aménagés en courbe de niveau sur des secteurs de sols favorables, choisis après une prospection pédologique du terroir.

A ce stade se pose à nouveau le problème de l'adhésion du groupe. Si l'adhésion est acquise les blocs sont constitués et les participants se répartissent les lots internes de parcelles en fonction de leurs besoins.

Tous les ans, pendant 4 ou 5 années, sont délimités et défrichés de nouveaux blocs. La rotation des cultures s'y effectue : igname l'année du défrichement, cultures industrielles la deuxième année, autres cultures soit industrielles soit vivrières (cultures des femmes, maïs, légumes, etc.) la troisième année. En principe la quatrième et la cinquième année sont réservées à une jachère contrôlée. Le cycle recommence la sixième année. Les formules de rotation proposées sont variées et très souples, susceptibles de s'adapter aux exigences des cultivateurs et des terroirs. La période de rotation peut être raccourcie par l'emploi des engrais dont l'expérimentation est effectuée en cours d'aménagement (principalement sur le

coton). Au terme de l'évolution, les champs individuels isolés et dispersés étant peu à peu supprimés, on aboutit à la création de soles fixes sur lesquelles s'effectuent exclusivement les rotations. Le passage à une agriculture stabilisée est réalisé, la jachère naturelle supprimée. Le regroupement des champs simplifie les traitements insecticides de certaines cultures (coton). La superficie des blocs justifie l'aménagement de pistes d'accès ouvertes avec des moyens mécaniques par les organismes d'encadrement. La partie du terroir restant en dehors des « regroupements » constitue une réserve et peut être utilisée comme terrain d'élevage.

### c. — Introduction de l'élevage, et de la culture attelée.

Le dernier objectif est l'introduction de l'élevage des bovins. Le cheptel est acheté par le groupe de participants avec l'épargne réalisée au cours des années précédentes sur les champs collectifs de cultures industrielles. A ce stade un gros effort de formation doit être réalisé par l'encadrement : soins au bétail, utilisation du fumier, apprentissage de la culture attelée ou de la charrette pour les membres du groupe les plus aptes. L'emploi de la charrue est rendu possible par la rotation continue sur les soles qui aboutit après plusieurs années au dessouchage complet des parcelles. L'ouverture des pistes d'accès aux regroupements autorise l'emploi de charrettes utilisées pour les traitements insecticides (transport du matériel et de l'eau) et pour l'évacuation des récoltes (suppression du portage). Comme pour le cheptel, le matériel (charrues légères ou charettes) reste à la charge du groupe d'adhérents.

Pour chacune des étapes la participation active du groupe reste nécessaire. Les transformations ne sont pas imposées mais proposées. Les délais de réalisation sont donc variables, dépendant de la volonté des participants ou des obstacles rencontrés à l'intérieur du groupe ou à l'extérieur dans le milieu villageois. A partir d'un certain stade (regroupement des terres) l'influence du groupe dans le village devient prépondérante et implique l'adhésion d'une large majorité de la communauté. Dans de bonnes conditions une période de six années semble nécessaire à la réalisation du schéma d'aménagement. Dans un contexte défavorable ce délai pourrait atteindre une dizaine d'années.

## II. — LES TRANSFORMATIONS SURVENUES DANS LES VILLAGES DE LA ZODER

Pendant la campagne agricole 1963-1964, 41 villages des sous-préfectures de Brobo, Bouaké et Didiévi ont participé à des degrés variables au programme d'aménagement de la ZODER. Une enquête a été effectuée dans le cadre des études régionales de Bouaké afin d'apprécier, au niveau des communautés, les effets des actions entreprises ; afin d'évaluer également les possibilités d'extension de l'expérience et son insertion dans le cadre des objectifs de production du Plan national. A la date de l'enquête (1), la grande majorité des villages touchés ne participaient à l'action que depuis un an ou deux ans au maximum. Malgré la brièveté de la période, d'importantes transformations ont pu être décelées : nouvelles structures de production et nouvelles formes d'organisation du travail, développement des cultures industrielles et accroissement des revenus monétaires.

### I. — LES NOUVELLES STRUCTURES

L'action des organismes de développement provoque dans les villages la formation d'un groupe de participants qui s'organise plus ou moins spontanément, se donne une hiérarchie et une structure que rien n'annonçait dans le contexte sociologique traditionnel.

#### A. — LA « SOCIÉTÉ »

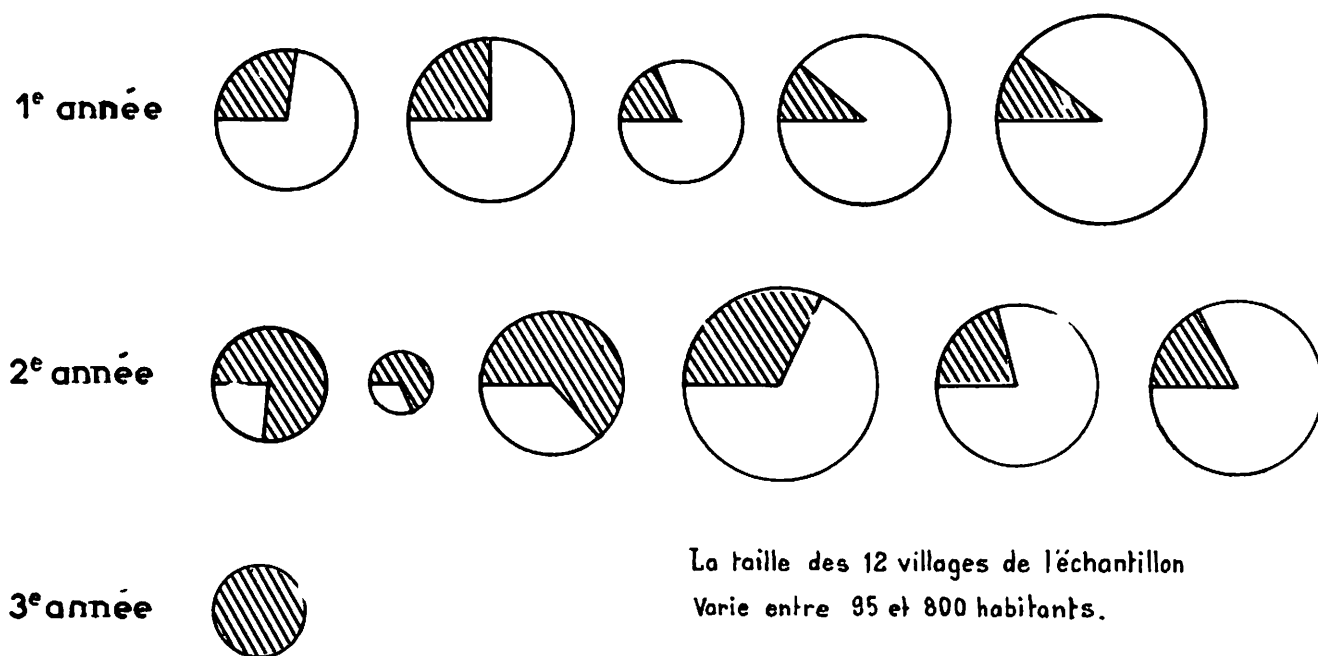
Le groupe d'adhérents qui se dégage de la communauté villageoise se caractérise lui-même par le mot français « Société ». L'emploi de ce terme reste inexpliqué par les intéressés, il marque cependant le caractère moderne d'une institution, qui ne se réfère à aucun modèle antérieur.

La « Société », rassemblant un nombre variable d'hommes actifs, se définit par rapport au reste du village. Dans une seule localité, la plus anciennement touchée, la « Société » regroupe la totalité de la population active masculine. Dans tous les autres le groupe constitue une fraction plus ou moins importante de la communauté.

---

(1) L'enquête (juin 1963-octobre 1963) a porté sur 12 villages des sous-préfectures de Bouaké et Brobo, délibérément choisis en fonction de l'ancienneté de leur participation et de leur localisation géographique (villages sur schistes ou sur granites - villages sur les axes routiers ou en position d'isolat relatif).

**PROPORTION DES SOCIÉTAIRES PAR RAPPORT  
A LA POPULATION ACTIVE MASCULINE DE PLUS DE 15 ANS DU VILLAGE**



Le nombre des sociétaires rapporté au total de la population active croît de façon générale avec l'ancienneté de la participation. Il semble également varier avec l'importance du village. Les « Sociétés » se développent plus rapidement dans des communautés de petites tailles, plus homogènes, où le principe d'unanimité est plus facilement réalisé. Enfin le pourcentage varie selon des facteurs propres au village : caractère plus ou moins affirmé de l'adhésion, succès des premières expériences.

Dans tous les villages étudiés la création de la « Société » s'est effectuée dans une courte période de quelques mois au maximum. Cette création résulte des premiers contacts avec les organismes de développement. Le contact est, soit subi, soit recherché.

Dans le premier cas, un agent des organismes a effectué une visite ou plusieurs visites au village, a provoqué une série de réunions générales où il a expliqué le schéma d'organisation proposé. A partir de ces réunions et discussions un groupe s'est dégagé et a donné son adhésion.

Dans le deuxième cas le contact a été recherché par un noyau restreint de villageois. Ces derniers, de façon accidentelle ou dans un but conscient, ont pris connaissance des réalisations effectuées dans des villages voisins déjà touchés. Ils sont souvent des promoteurs qui ont expérimenté à titre individuel un petit champ de culture industrielle de tabac ou de coton. Si l'essai est satisfaisant ils prennent l'initiative de se déplacer, d'entrer en contact avec un agent des organismes et de le présenter dans le village. Après les réunions explicatives ces précurseurs entraînent à leur suite une masse importante d'adhésions.

Le premier groupe de participants se constitue de façon massive dès la décision et s'organise en « Société ». Il se gonfle par la suite de quelques éléments lors des premiers travaux entrepris, mais reste stable pendant tout un cycle agricole. L'année suivante, en fonction des résultats obtenus, un nombre important d'hésitants demande à entrer dans la « Société ». Sur les 12 villages de l'échantillon les effectifs des « Sociétés » se situent entre 11 et 51 (moyenne 26). Les « Sociétés » de moins d'un an d'existence sont numériquement les moins importantes.

Après la deuxième année les adhésions marquent un temps d'arrêt. Les éléments réticents invoquent des motivations diverses qui seront analysées plus loin. Il est par ailleurs trop tôt pour apprécier l'évolution des « Sociétés » après plus de deux années de fonctionnement. Un seul des villages, Boka-Kouamekro, participe en totalité au mouvement mais l'action a commencé depuis plus de 4 ans; la communauté, de petite taille, se caractérise par une forte cohésion sociale. Il semble que l'adhésion des derniers membres ait été imposée en définitive par la pression du groupe dominant largement majoritaire.

Ceci paraît difficilement concevable dans une communauté importante dépassant 400 ou 500 habitants où la segmentation sociale agit avec plus d'intensité.

La moyenne d'âge de 214 sociétaires interrogés dans les villages de l'échantillon se situe à 39 ans. La création des « Sociétés » repose sur des hommes adultes de 30 à 50 ans, stabilisés en milieu rural. Les jeunes gens font généralement partie des hésitants du début : sollicités par les migrations saisonnières ils ne donnent leur adhésion qu'après un ou deux cycles agricoles. Leur faible participation dans les « Sociétés » étudiées doit être mise en rapport avec la faible ancienneté de ces dernières. L'âge moyen par village est d'autant plus élevé que la création est récente. Dans la « Société » de Boka-Kouamekro englobant la totalité des hommes actifs, l'âge moyen s'abaisse à 33 ans. Les moyennes d'âge sont par ailleurs relevées dans beaucoup de villages par la participation plus ou moins symbolique d'hommes vieux ayant presque cessé toute activité. (Les plus de 60 ans représentent 12 % des sociétaires interrogés).

Les « Sociétés » constituent des fractions à l'intérieur des villages mais ne coïncident jamais de façon stricte avec un groupe de parenté. Certaines rassemblent une famille étendue complète mais sont renforcées par d'autres éléments originaires de plusieurs ou de toutes les familles étendues qui composent le village. Dans un des villages seulement de l'échantillon la « Société » correspond à un groupe confessionnel de chrétiens ; sa création a été provoquée par un noyau de jeunes gens adhérant à la Jeunesse Agricole Catholique.

## B. — LE « PRÉSIDENT »

Au cours des premières réunions la « Société » nouvellement constituée élit un chef appelé « Président ».

Le président est choisi indépendamment de la hiérarchie traditionnelle. C'est parfois un notable, chef de famille restreinte ou d'« auro », mais très rarement un chef de famille étendue. En principe le chef de village n'est jamais président même s'il adhère à la « Société ». Une seule exception a été rencontrée. Il s'agit d'un village dont le chef cumule les deux fonctions, mais reste doublé par un personnage supplémentaire appelé « secrétaire » qui assume en fait la direction du groupe. Le président est toujours un homme d'âge mûr entre 40 et 55 ans. Ceci reste conforme à la conception traditionnelle de l'autorité et on peut admettre qu'un homme d'âge inférieur à 35 ans a peu de chance d'être choisi. Dans un des villages, le promoteur de la société, homme jeune de 28 ans s'est volontairement effacé et a fait nommer un de ses parents plus âgé. Le président est toujours chef de famille restreinte, parfois polygame, et souvent doté d'une descendance nombreuse. Les individus choisis sont de fortes personnalités. Le président, avant d'assumer sa fonction, a souvent fait figure de précurseur dans le village, effectuant à titre individuel des essais de cultures industrielles. Il a pu également rechercher le contact avec les organismes d'encadrement, et avoir lancé la création de la « Société ». L'existence de lourdes charges familiales, l'absence de plantations caféières dans son exploitation et la faiblesse de ses revenus monétaires semblent avoir été, dans la plupart des cas, les mobiles profonds de ses premières initiatives. Complétant des qualités naturelles d'autorité et de dynamisme, apparaît chez la plupart des présidents une ouverture supérieure à la moyenne des autres villageois. A titre d'exemple, sur 12 présidents rencontrés, trois sont d'anciens militaires parfois sortis de l'armée avec un grade de sous-officiers subalternes, ayant tous séjournés longtemps hors de la Côte d'Ivoire. Deux autres sont d'anciens urbanisés retournés au village après avoir exercé des professions de menuisier et de mécanicien. Un dernier, tisserand, a passé de longues années d'apprentissage dans la région de Tiébissou et en milieu urbain. Une majorité de présidents interrogés parle approximativement bien le français, quelques-uns savent écrire.

Tout en respectant certaines normes concernant l'âge et les manifestations d'intégration sociale (mariage, nombreuse descendance), le choix des présidents semble écarter délibérément les critères héréditaires religieux ou juridiques, bases de la hiérarchie traditionnelle. L'élection repose avant tout sur les qualités propres de l'homme, sur son aptitude à concevoir et organiser des activités essentiellement économiques.

## C. — LES ÉQUIPES

Dans les premiers mois de fonctionnement la « Société » forme généralement un groupe homogène mais peu à peu lorsque les premiers travaux sont entrepris, et lorsque le nombre des adhérents devient supérieur à 15 ou 20, apparaît la nécessité de subdivisions internes. Il se crée alors des équipes de 8 à 12 membres qui effectuent des travaux en commun (aide réciproque sur les parcelles individuelles lors des défrichements, travaux sur les champs collectifs, aménagements d'intérêt général : pistes, ponts, layonnage, etc.). Le fractionnement en équipes peut être différé jusqu'à l'étape de l'aménagement du terroir, mais, dans la plupart des cas, elles se constituent au cours de la première année de fonctionnement. Les critères de formation sont des rapports personnels d'amitié ou de camaraderie, des rapports de proche parenté, des affinités de classe d'âge (1). Dans quelques villages (les plus anciennement touchés) les équipes ont été réorganisées en fonction du potentiel de travail : chaque équipe comporte un nombre équilibré de jeunes et de vieux, de travailleurs courageux et de travailleurs moins courageux. Le tirage au sort a été utilisé dans un des villages, chaque équipe se choisit un chef qui dirige les travaux et fait respecter les consignes ou directives émanant du président ou des agents d'encadrement. En fait, les liens entre le président et les chefs d'équipes sont très étroits. L'ensemble forme un groupe de direction qui prend les décisions importantes et se charge de les faire exécuter. Ce groupe qui possède seul l'autorité réelle dans la société est complété généralement par le chef du village lorsqu'il participe (son rôle et son influence seront étudiés plus loin).

---

(1) Les équipes de travaux au forfait existent dans le contexte traditionnel régional. Il s'agit de groupes de jeunes gens et de jeunes hommes louant leurs services à des notables ou des hommes riches de villages voisins pour l'exécution de travaux pénibles comme les défrichements. Une des « Sociétés » étudiées a son origine dans une organisation pré-existante de travail au forfait.

## D. — LES ANIMATEURS

La formation d'éléments issus du village constitue un moyen d'action pour les organismes d'encadrement et leur principale garantie pour la stabilisation et la continuité de l'expérience. Le Centre international de développement rural organise des sessions régulièrement échelonnées (6 jours par mois) dans des centres de formation établis à proximité des principaux noyaux de villages touchés. Les stages comportent un enseignement théorique et surtout pratique concernant les techniques des cultures nouvellement introduites, mais la formation est étendue à des problèmes généraux : utilisation des revenus, projets d'aménagements intéressant les communautés, création de coopératives, habitat, formation sociale, confrontation des expériences etc. L'objectif est de rassembler des éléments dynamiques et jeunes si possible, susceptibles d'assimiler des notions nouvelles et de les transmettre à la masse villageoise, susceptibles également de servir de modèle et d'agir par l'exemple sur la masse.

Ce dernier objectif n'est pas toujours atteint : tous les animateurs ne sont pas des cultivateurs exemplaires et leurs résultats sont parfois décevants, par contre le rôle d'information est parfaitement rempli. L'animateur est désigné en fonction de qualités précises : « Il doit savoir écouter et voir, il doit être intelligent et bien comprendre, il doit bien retenir et bien raconter » (citation d'un président). En principe sont choisis des jeunes hommes, mais dans quelques « Sociétés », chaque génération (moins de 40 ans et plus de 40 ans) délègue son animateur d'âge correspondant.

L'animateur suit les stages puis retourne au village et donne un compte rendu au cours d'une réunion générale. L'assemblée commente les faits, délibère et décide ce qu'il convient de retenir. L'influence du groupe directeur reste prépondérante, l'animateur n'a pas pouvoir de décision, son rôle essentiel est d'informer.

La conception de l'autorité dans la société *baoulé* est ici respectée. Les rapports entre un homme investi d'une autorité et un groupe ou une autre autorité, ne peuvent s'effectuer directement : un chef traditionnel a son porte-parole qui transmet dans les deux sens les directives et les informations. Dans le cas présent les groupes directeurs des « Sociétés » tendent à considérer les animateurs comme des intermédiaires entre eux-mêmes et l'autorité supérieure que constitue les organismes d'encadrement, certains présidents soulignent le fait que, suivre des cours et des stages, « faire l'écolier », ne conviendrait pas à leur rang et à leur prestige. Ils délèguent l'animateur pour acquérir à leur place les connaissances dont ils apprécient l'utilité. Ce type de rapports entre animateurs et groupes directeurs est fréquent mais non général à tous les villages. Dans une des « Sociétés » de l'échantillon, le président et un chef d'équipe sont eux-mêmes animateurs.

Il apparaît difficile, en raison de la brièveté de l'expérience, d'apprécier l'influence profonde des animateurs qui varie selon les personnalités des hommes choisis et selon la réceptivité des sociétaires. Dans la grande majorité des cas les premiers résultats sont positifs et la formation de cultivateurs issus du village doit être considérée comme un impératif absolument nécessaire à la réussite de l'entreprise.

## E. — LES « SOCIÉTÉS » DE FEMMES

Parallèlement aux « Sociétés » d'hommes se développent des « Sociétés » de femmes. A la date de l'enquête quatre fonctionnaient sur les villages de l'échantillon, une cinquième était en voie de formation. Elles regroupent généralement les épouses, filles et parentes des hommes de la « Société ». Leur schéma d'organisation est analogue, avec à leur tête une « présidente » choisie pour ses qualités d'autorité et de dynamisme. Dans les premiers temps la « Société » de femmes reste plus ou moins sous la dépendance de la « Société » des hommes, obéissant au président et à ses chefs d'équipes, participant à des tâches collectives spéciales telles que le portage des récoltes ou le repiquage du riz. Mais, peu à peu, apparaissent les initiatives propres et une certaine indépendance : les femmes acceptent mal d'être considérées comme une simple équipe de travail et demandent des avantages en contre-partie de leurs services. Il est certain que le schéma d'organisation proposé offre peu de gain aux femmes. Les récoltes des nouvelles cultures introduites sont généralement réservées aux hommes et elles ne peuvent bénéficier qu'indirectement de l'augmentation des revenus. Aussi, dans plusieurs « Sociétés » de femmes fonctionnant depuis un an ou plus, a-t-il été formulé des projets pour la campagne suivante : défrichage et aménagement par la « Société » d'hommes de champs collectifs (maïs, tabac ou arachide) qui seraient cultivés par les femmes et dont les récoltes leur reviendraient en propre. Le Centre international de développement rural, conscient des décalages possibles entre les revenus des femmes et des hommes a envisagé pour la campagne 1964 une aide accrue aux « Sociétés » de femmes. Des agents féminins ont été recrutés pour en assurer l'encadrement.

Les « Sociétés », dotées d'une structure et d'une hiérarchie, constituent des cellules dont les objectifs restent essentiellement économiques. Parallèlement à la structuration s'effectuent l'élaboration de règles de fonctionnement, la mise en place d'une organisation du travail.

## II. — LE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS

Dès sa création la « Société » se trouve en présence d'une série d'options concernant le choix des cultures nouvelles et leur mode d'exploitation (champs collectifs ou individuels). Par suite, lorsque les autres étapes de réalisation sont abordées, d'autres décisions importantes s'imposent : regroupement des parcelles et organisation du terroir, enfin, dans la dernière phase, utilisation de l'épargne commune en investissements divers (habitat, cheptel, matériel etc.). La succession chronologique des différentes étapes est réglée par l'encadrement. Les options sont amenées au moment opportun en fonction de la maturité du groupe et de son dynamisme. Les solutions les plus rationnelles sont suggérées mais les décisions finales incombent aux groupes. Les choix sont effectués à la majorité au cours de réunions générales, où chacun peut parler et donner son opinion. En cas de dissension grave entre deux fractions, le président et ses chefs d'équipes sont amenés à trancher le litige.

### A. — LE CHOIX DES CULTURES ET DES MODES D'EXPLOITATION

L'éventail des cultures proposées est varié : cultures principales de coton, de riz ou de tabac, culture de complément : arachide. Par ailleurs deux modes d'exploitation peuvent être employés : champs collectifs ou individuels.

Le choix des cultures dépend d'un grand nombre de facteurs et notamment des expériences antérieures (riz anciennement cultivé avant l'introduction du café, ou pendant la période d'effort de guerre; champs d'essai de tabac ou de coton expérimentés les années précédentes par quelques promoteurs). Il dépend encore de la réputation de rentabilité de telle ou telle culture, réputation établie à la suite des mécomptes ou des réussites enregistrées auparavant dans d'autres villages voisins. Par ailleurs la somme de travail et la qualité du travail entrent également en jeu : ainsi les travaux du riz, effectués dans la boue et dans l'eau ne sont que relativement appréciés. Enfin le choix des cultures peut être limité par les caractéristiques du terroir (absence de bons sols, absence de bas-fonds aménageables en rizière) ou par les interdits particuliers à certains groupes ou certains villages (le riz ne peut-être cultivé par les villages du groupe *Ndenou* à l'ouest de Brobro : « Si des rizières sont aménagées la variole se déclare... »).

Les modes d'exploitation font également partie des premières options : le champ collectif est proposé par l'encadrement comme banc d'essai pour les nouvelles techniques mais plus tard le choix est orienté vers l'exploitation individuelle. En général des formules mixtes sont retenues : l'ensemble de la « Société » établit un champ collectif et chaque sociétaire cultive des parcelles pour son compte. Dans certains villages existent plusieurs champs collectifs, pris en charge par chacune des équipes.

Les combinaisons de cultures et de modes d'exploitation réalisées dans 7 villages, au cours de la première année s'établissent ainsi :

Combinaisons :	Nombre de villages
— Riz collectif - coton individuel.....	1
— Riz collectif - coton collectif - coton individuel.....	2
— Riz collectif - coton individuel - tabac individuel.....	1
— Coton collectif - tabac collectif.....	1
— Coton collectif - arachide collective.....	1
— Tabac collectif - tabac individuel.....	1

Dans les mêmes villages, la deuxième année, ne se retrouvent plus que les formules suivantes :

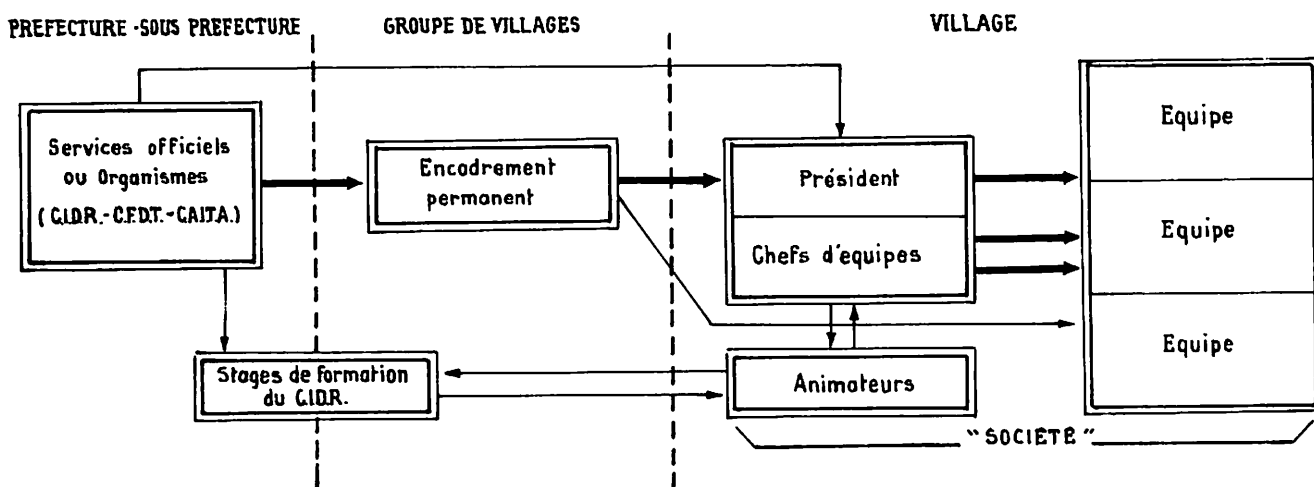
Combinaisons :	Nombre de villages
— Riz collectif - coton individuel.....	4
— Riz collectif - coton individuel - tabac individuel.....	1
— Coton collectif - coton individuel.....	2

La première année se caractérise par un foisonnement de formules diverses qui révèle une certaine indécision de la part des cultivateurs. La deuxième année, expérience faite, les meilleures associations sont retenues en fonction du gain obtenu, de la somme d'efforts et des surcharges décelées dans les calendriers agricoles. Les cultures sont généralement ramenées à deux, les modes d'exploitation se stabilisent avec un champ collectif pour l'épargne commune et des champs individuels pour les revenus personnels.

### B. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Les façons culturales sont surveillées par les agents de l'encadrement : par visite directe des cadres supérieurs qui effectuent des tournées d'inspections et par des représentants permanents contrôlant un noyau de villages (moniteurs et conseillers ruraux du service de l'agriculture — moniteurs du C.I.D.R., de la C.F.D.T., de la C.A.I.T.A.). Les groupes directeurs des « Sociétés » et les animateurs font également respecter les consignes techniques lorsqu'ils décèlent des erreurs d'interprétation ou des négligences. En cours de travaux les agents de l'encadrement agissent directement sur le groupe directeur qui transmet les observations et fait ensuite exécuter.

#### TRANSMISSION DES DIRECTIVES TECHNIQUES



Dans le cas des champs collectifs ou de travaux spéciaux comme les traitements des cotonniers effectués à une date impérative et dans un laps de temps très court, la « Société » met elle-même au point une organisation du travail.

L'opportunité et la répartition des tâches, le jour et l'heure des rassemblements sont décidés à l'avance au cours de réunions au village. Certaines sociétés ont mis au point des réunions fixes une fois par semaine, pendant lesquelles sont établis des programmes de travaux. Parfois, seuls le président et ses chefs d'équipes décident des tâches sans consultation des sociétaires. Les réunions et les départs pour les travaux sont signalés par des coups de gong, de sifflet ou de clairon. Dans les premiers temps de fonctionnement la « Société » n'inflige que des blâmes verbaux pour les absences aux travaux. Plus tard s'observe un durcissement : les absences injustifiées ou les récidives sont sanctionnées par des amendes entre 100 et 200 F, correspondant au salaire journalier d'un manoeuvre. Les refus systématiques de participation entraînent l'expulsion.

### C. — L'AMÉNAGEMENT DU TERROIR

Après le choix des formules culturelles intervient une autre option importante, celle de l'aménagement du territoire villageois. Il s'agit de regrouper les parcelles sur des soles aménagées après prospection pédologique. Cette redistribution pose une série de problèmes. Il convient d'obtenir au préalable l'autorisation du possesseur de la terre, chef de village ou chef de famille étendue qui peut avoir des droits sur un quartier du terroir. Le problème est à priori écarté lorsque le chef de la terre participe à la société. Ce n'est pas toujours le cas, le possesseur peut être resté en dehors du groupe et une série de tractations et de discussions devient nécessaire. Les rapports de personnes prennent alors une importance prépondérante, de même que les liaisons de parenté. Dans plusieurs villages l'héritier présumé du chef a demandé en son nom la permission d'installer les regroupements de la « Société ».

Les blocs de parcelles sont établis lorsque l'autorisation a été obtenue. Les sociétaires se répartissent sur les différents lots en respectant généralement la division par équipes préexistante : le chef de l'équipe devient chef de regroupement. Parfois s'effectue un remaniement des équipes : les exploitants dont les parcelles sont dispersées sur un même quartier de terroir se rassemblent dans le bloc de ce quartier, répugnant à changer leurs habitudes de culture. Quelques « Sociétés » ont vu ainsi se constituer des équipes coïncidant avec un groupe de parenté : une famille étendue, possédant des droits d'usage sur un secteur de terroir, peut se rassembler dans le bloc qui y est établi.

Les parcelles à l'intérieur des blocs sont réparties entre les cultivateurs selon leur gré. Chacun choisit la superficie nécessaire à ses besoins et compatible avec la force de travail de son unité familiale. Au cours des premières années, d'une façon très générale, les sociétaires continuent de défricher, en dehors des blocs, d'autres champs dispersés sur leurs emplacements habituels : par exemple au cours de la première année de regroupement deux membres seulement d'une société de 36 ont effectué la totalité de leur défrichement sur les blocs aménagés.

Le regroupement des parcelles constitue pour le groupe une très grave épreuve de cohésion. Les réticences sont nombreuses et le bouleversement des habitudes n'est pas facile à faire admettre. Beaucoup d'exploitants craignent de perdre leurs droits d'usage sur les secteurs où ils cultivent. Certains ont des tenures précaires : hommes étrangers fixés au village à cause d'un mariage ou d'un autre motif, homme d'un village voisin ayant obtenu l'autorisation de cultiver sur le terroir. Cette appréhension est d'autant plus ressentie que le chef du village n'est pas un membre actif de la « Société ». La dislocation des exploitations entre champs regroupés et champs dispersés traditionnels peut subsister pendant une longue période de 3 à 4 ans. Dans quelques « Sociétés », des fractions n'ont pas suivi la majorité au moment des regroupements et ont refusé de collaborer à la réorganisation du terroir. A partir de cette rupture leur participation est devenue plus théorique qu'effective.

### D. — LA CONSTITUTION D'UNE ÉPARGNE COLLECTIVE

Dès sa création la « Société » envisage toujours la création d'une épargne commune, réserve de numéraire pour la réalisation de projets à long terme. La « caisse » est alimentée essentiellement par les récoltes des champs collectifs, accessoirement par les diverses amendes (1). Certains villages envisagent également une cotisation annuelle pour chacun des membres dont le montant reste indéterminé, de même que des droits d'entrée assez importants (1 000 à 2 000 francs) pour les cultivateurs désirant ultérieurement participer au mouvement.

La caisse est confiée à un « Trésorier » qui tient les comptes sur un cahier et conserve l'argent chez lui. Les comptes sont vérifiés par le président et le groupe directeur qui enregistrent mentalement le montant des dépôts. Le trésorier est choisi en fonction de qualités d'honnêteté et d'économie, c'est toujours un homme âgé, stabilisé au village, qui ne tenterait pas l'aventure de s'enfuir avec l'argent ; lorsqu'il ne sait pas écrire il prend comme auxiliaire un jeune écolier pour tenir le cahier des comptes. Le montant des dépôts est tenu secret, ils ne sont pas considérables étant donné la faible durée de fonctionnement. Des estimations effectuées d'après les récoltes des champs collectifs amènent à des chiffres variant entre 15 000 et 120 000 francs. Dans un des villages étudiés, la « Société » envisageait pour la campagne suivante d'ouvrir un compte dans une agence bancaire de Bouaké.

Les projets concernant l'utilisation future de la caisse varient d'une « Société » à l'autre. Dans la majorité des cas, est exprimée l'intention de reconstruire le village en matériaux modernes. Les sociétaires sont au courant de l'existence de prêts officiels pour l'amélioration de l'habitat rural et espèrent, en disposant d'une masse d'argent suffisante, pouvoir contracter un prêt de ce genre. Quelques « Sociétés » pensent créer, avec l'argent de la caisse, un point de vente au village pour des produits de base ; le magasin serait géré par le groupe et pourrait revendre avec un léger bénéfice des marchandises achetées directement en ville. Le magasin serait ouvert à tous y compris les villageois ne faisant pas partie de la « Société ». Enfin quelques groupes envisagent d'acheter du matériel agricole et des boeufs. Cet investissement a été réalisé dans le village de Boka Kouamékro, le plus anciennement touché. Hormi cette exception, les autres « Sociétés », trop récentes, ne peuvent faire état que de projets assez imprécis. Les sociétaires revendiquent généralement la paternité de ces projets,

(1) Dans une des « Sociétés » la caisse a été alimentée au cours de la première année par les salaires forfaitaires obtenus hors du village par trois équipes de travail.

ce qui est vrai dans le cas de l'habitat, les autres orientations, notamment l'achat de matériel et de cheptel ou l'établissement d'un point de vente, ont été suggérés par les organismes d'encadrement.

Le bilan de la restructuration apparaît positif. Les « Sociétés » parviennent dans un temps relativement bref à mettre sur pied leurs organisations qui varient assez peu de village à village autour du modèle général. Il faut souligner que ce modèle n'a pas été conçu de toute pièce par les organismes d'encadrement. Les structures et les mécanismes des « Sociétés » se sont dégagés et se sont précisés dans quelques villages promoteurs et dans les villages-pilotes. L'encadrement a seulement guidé leur évolution et a ensuite généralisé le modèle. Dans les villages nouvellement touchés les institutions restent souvent imprécises mais se concrétisent plus tard en s'accompagnant d'un durcissement des contraintes.

Le passage aux réalisations s'effectue selon un rythme variable de village à village en raison de multiples facteurs : facteurs internes, spécifiques au groupe des participants — activité ou passivité des membres, autorité ou initiatives des éléments directeurs —, mais également facteurs externes — action de la communauté villageoise sur le groupe ; attitude de la chefferie, obstacles divers provenant du milieu social traditionnel —.

Dans le chapitre suivant seront analysés les différents comportements à l'intérieur de la « Société » ou, à l'extérieur, dans le contexte villageois.

### III. — LES COMPORTEMENTS

#### A. — LES MOTIVATIONS DE L'ADHÉSION

La réaction favorable d'un nombre variable d'individus aux options proposées paraît liée à une série de facteurs pré-existants. Ces facteurs sont d'abord d'ordres économiques. Les revenus monétaires de la région où a débuté l'expérience sont inférieurs à la moyenne générale de la zone *baoulé*. Dans les quatre grandes strates géographiques de l'enquête principale « budget », les revenus annuels moyens par exploitation, tirés de la vente des produits ruraux, s'établissent comme suit :

STRATE I : Région nord-ouest (Béoumi).....	18 123 francs CFA
STRATE II : Région sud et sud-ouest (Tiébissou, Yamoussokro, Toumodi).....	59 062 francs CFA
STRATE IV : Région est et sud-est (Mbahiakro, Dimbokro).....	28 392 francs CFA
STRATE III : Région nord-est (Bouaké, Brobo. — Région qui correspond à la ZODER) .	13 781 francs CFA

Les moyennes régionales sont significatives, mais ce sont surtout les écarts entre les revenus qui apparaissent déterminants pour les adhésions. La proportion des bas revenus varie, dans la région, d'un village à l'autre selon que la localité se situe à l'écart ou au voisinage d'un axe de circulation, selon que le terroir peut supporter ou non des plantations de café et de cacao.

Dans les villages bien situés ont pu se développer des courants d'échanges favorisés par la proximité du marché de consommation de Bouaké. Certains surplus de vivriers peuvent être commercialisés et chaque village exploite une production spécifique vendue en milieu urbain : vin de palme, bois de chauffage, tomates, oranges, citrons ou ananas, vanneries, etc. Ces productions sont fréquemment écoulées par des transporteurs ou des revendeurs originaires du village et semi-urbanisés ; elles transitent généralement par Brobo avant d'atteindre Bouaké.

La région se situe à la limite extrême de l'aire culturelle du café. Tous les terroirs comportent des plantations mais dans des proportions très inégales en raison de conditions spécifiques de sols ou de couvert forestier. Les villages sur schistes sont plus favorisés que les villages sur granits, certains ont pu établir dans quelques bas-fonds privilégiés des cacaoyères donnant des récoltes inattendues.

Pour ces raisons les revenus tirés du café ou du cacao sont extrêmement variables d'un village à l'autre.

En règle générale l'attrait pour les nouvelles cultures industrielles paraît plus fort dans les villages à l'écart des grands axes de même que dans les villages comptant peu de plantations.

A l'intérieur du village la « Société » tend à rassembler les exploitations à plus bas revenus monétaires, c'est-à-dire, de façon générale, celles qui ne participent pas aux cultures de café ou de cacao.

Sur les exploitations de sociétaires étudiées (187) ont été trouvées les proportions suivantes :

15,5 % d'exploitations gagnant moins de 5 000 francs de revenu sur les cultures de café ou de cacao.

12,3 % d'exploitations gagnant entre 5 000 et 15 000 francs.

7,5 % d'exploitations gagnant plus de 15 000 francs.

4,8 % d'exploitations bénéficiant de revenus provenant de plantations extérieures situées en Basse-Côte.

Donc, 59,9 % des exploitations de l'échantillon ne participent pas aux cultures industrielles anciennes. Dans les cinq « Sociétés » créées depuis moins d'un an la proportion des exploitations sans café atteint 69 %. L'intérêt manifesté pour les nouvelles cultures industrielles semble rester le fait, surtout dans les premiers temps, des exploitants sans café.

Depuis deux décades les écarts entre les revenus se sont accentués considérablement. Dans le milieu villageois existent des exemples de réussites économiques individuelles : quelques exploitants ont pu établir au moment opportun des plantations de café sur les secteurs privilégiés du terroir. Ce sont en général des hommes âgés ou des membres de la hiérarchie traditionnelle disposant de la terre ou cumulant les héritages. D'autres exemples se rencontrent parmi les émigrés vers les villes ou vers les plantations de Basse-Côte. Les plus nombreux, et notamment les jeunes chefs de familles, sont venus trop tard aux cultures caféières. Ils n'ont pu trouver que des terres marginales, à récoltes aléatoires, ou bien leurs plantations sont encore trop récentes pour être en rapport.

Le décalage entre les revenus est fortement ressenti. Le cultivateur villageois isolé et mal informé, conscient d'être en dehors d'un système monétaire réservé à quelques privilégiés recherche avec plus ou moins d'anxiété une solution qu'il ne trouve généralement pas. L'expédient le plus couramment employé dans la région reste l'émigration saisonnière des « six mois » pour un salaire moyen global d'environ 12 000 francs.

L'éventail de solutions proposées par l'encadrement comble une lacune d'information, apporte des idées, oriente et rend possible une action.

Les « gros planteurs » de café restent dans les premiers temps en dehors des « Sociétés ». Il est certain qu'un homme assuré d'un revenu annuel supérieur à 30 000 francs, tiré sans grands efforts d'une plantation, répugne à fournir un travail supérieur, bien plus contraignant, pour obtenir un gain équivalent sur un hectare de coton. Par la suite, certains planteurs donnent leur adhésion mais ils sont moins poussés par des impératifs économiques que par la pression du groupe majoritaire ou par d'autres avantages. Quelques-uns restent totalement indifférents.

Certaines motivations, de caractères psychologiques paraissent essentielles.

La constitution du groupe brise l'isolement et l'individualisme traditionnel qui, pour la majorité, se révèle un échec sur le plan de la réussite économique.

Par ailleurs un sens du « bien commun » peut se manifester parmi la minorité de planteurs privilégiés à gros revenus. Même si le gain obtenu dans le cadre des activités de la « Société » leur apparaît minime, ils adhèrent pour réaffirmer leur intégration à la communauté, pour participer à une œuvre collective et apporter leur part à la caisse : épargne commune. Leur adhésion calme une certaine « mauvaise conscience » de nouveaux enrichis dans un contexte social traditionnel où l'accumulation des biens ne s'effectue pas au niveau de l'individu mais au niveau du groupe familial (Trésors des « auro » dont le chef n'est que le dépositaire et le gardien).

L'implantation des agents de l'encadrement est surtout ressentie et demandée comme une forme de « protection ».

Très souvent tout au moins dans les débuts, les membres des « Sociétés » ne font pas la distinction entre les différents organismes avec qui ils entrent en rapport (Agriculture, C.I.D.R., C.F.D.T., etc.). Un ou plusieurs agents, européens ou ivoiriens venus dans le village, sont connus en tant qu'hommes et non en tant que représentants de tel ou tel service. Ils sont d'ailleurs considérés comme les émanations d'une autorité supérieure et plus ou moins assimilés à des agents de l'Administration.

Plus tard les distinctions se précisent, les rôles de chacun sont assez clairement définis, bien que le caractère personnel des relations subsiste. Il est surtout compris que les agents de l'encadrement ne sont pas des représentants directs de l'Administration mais qu'ils sont en rapport avec elle et qu'ils peuvent servir d'intermédiaires. Aussi sont-ils fréquemment sollicités pour une foule de conseils, de requêtes à transmettre et de petits services totalement étrangers à leurs préoccupations techniques.

Par ailleurs les villageois deviennent rapidement conscient des avantages qu'ils peuvent obtenir avec plus d'efficacité grâce à ce relais de l'encadrement entre eux et l'Administration ou les Services Généraux (Travaux Publics, Génie Rural, etc.). L'ouverture ou l'amélioration de pistes, la construction de ponts, l'aménagement de points d'eau permanents ou de petits ouvrages d'hydraulique agricole sont interprétés comme des effets tangibles de la « protection » obtenue, et non comme des objectifs normaux s'intégrant dans le plan de développement.

Lors des commercialisations de produits, la « protection » prend un caractère purement économique. Les villageois ont la certitude que les nouvelles cultures recommandées seront achetées par les organismes intéressés aux prix fixés. L'agent de l'encadrement qu'ils connaissent est en quelque sorte le garant du contrat : on lui demande de surveiller les opérations de collectage, de veiller à ce qu'il n'y ait pas de fraude à l'achat, au besoin d'intervenir et de défendre les intérêts des cultivateurs en cas de contestation. Un autre avantage particulièrement apprécié est la commercialisation des surplus de produits vivriers (essentiellement igname et maïs) lesquels la plupart du temps sont condamnés au pourrissement dans les silos en cas de récolte surabondante, ou de mise en culture trop importante. Les organismes d'encadrement sont parvenus dans les premières années à trouver des débouchés pour ces surplus mais l'effort n'a pu être maintenu d'une part à cause de l'exigüité des marchés (aggravé par la disparition du C.C.C.A.) d'autre part à cause de la tendance manifestée chez beaucoup de sociétaires de négliger les cultures industrielles pour accroître les superficies des vivriers susceptibles d'être commercialisés.

La notion de « protection » peut être intégrée dans une politique villageoise générale élaborée contre un village voisin traditionnellement rival. Les conflits inter-villageois sont fréquents, provenant de vieilles querelles de personnes et de familles ou de contestations juridiques sur des secteurs de terroirs. La participation à l'action de développement peut constituer pour le village un argument favorable si, par exemple, un conflit juridique est porté devant les instances administratives. Sans atteindre ce point de tension il arrive que deux villages rivaux s'adressent chacun à deux organismes différents : l'un travaillant par exemple avec le C.I.D.R., le deuxième avec le C.F.D.T. La compétition inter-villageoise peut devenir émulation et servir en définitive, le développement général de la production.

La dernière motivation importante de l'adhésion a son origine dans le conflit latent entre jeunes et vieux à propos des migrations saisonnières. Les jeunes gens des deux sexes désertent les villages une partie de l'année pour gagner des salaires sur les plantations de Basse-Côte, mais également pour d'autres motivations complexes : volonté d'indépendance et réaction contre l'emprise des groupes villageois et familiaux, solidarité vis-à-vis de parents établis en Basse-Côte, désir de voyager et de rencontrer des étrangers, désir de participer à la vie plus large des zones caféières et à l'ambiance de festivités qui accompagne les périodes de traite, etc.

Les hommes âgés restés au village supportent les surcharges de travaux sur les cultures vivrières et déplorent surtout ces absences massives qui privent la communauté de toute vie sociale pendant la moitié de l'année. Dans tous les villages étudiés, les migrations saisonnières constituent une préoccupation majeure pour les classes d'âge supérieur à 35 ans. Dans l'état actuel aucune contrainte n'est possible : en 1963, les efforts entrepris par les Autorités Administratives pour enrayer les migrations se sont révélés inefficaces ; au niveau du village les chefs de famille ne peuvent s'opposer aux départs et ne peuvent garantir aux jeunes un gain équivalent s'ils restent sur le terroir.

Aussi l'introduction des nouvelles cultures à été considérée dans un grand nombre de villages comme un moyen d'enrayer les migrations.

Plusieurs « Sociétés » étudiées, de moins d'un an d'existence, regroupant presque uniquement des hommes de plus de 35 ans sont en compétition avec le groupe de jeunes hommes partis du village : « Nous les attendons en février prochain

et nous verrons à ce moment-là s'ils rapportent autant d'argent que nous en avons gagné sur les champs de coton. » Au cas où la comparaison s'avérerait positive les chefs de famille envisagent de faire pression sur les jeunes gens pour les faire rester. Ils sont généralement disposés à leur laisser, en contre-partie de leur bonne volonté et de leurs services, les bénéfices d'une parcelle de l'exploitation familiale.

Les principales motivations énumérées ci-dessus s'interpénètrent et agissent à des degrés variables selon les communautés. Elles peuvent également évoluer avec le temps et dépendre par exemple des échecs ou des réussites des premières expériences, des récoltes et des cours de cultures industrielles comme le café. Il reste difficile d'apprécier dans quelle mesure priment les motivations économiques sur les motivations psychologiques ou inversement. Le besoin de « protection » est partout ressenti; par contre le besoin de se procurer des revenus monétaires apparaît plus ou moins pressant selon la proportion de cultures caféières ou cacaoyères pré-existantes. Les cultures industrielles anciennes peuvent être considérées comme concurrentes des cultures nouvelles de coton, de tabac et de riz sur lesquelles reposent le présent schéma de développement. Ce dernier devra être modifié sensiblement pour pouvoir étendre une action vers le Sud en zone caféière, au delà d'une ligne passant approximativement à 15 kilomètres de la ville de Bouaké.

## B. — LES COMPORTEMENTS DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE

Les chefs et les notables des villages (chefs de familles étendues : « akpasoua ou auro ») sont directement intéressés par la création des « Sociétés ». La constitution du groupe bouleverse la structure sociale antérieure essentiellement basée sur des rapports de parenté et de clientèle. La « Société » se superpose aux différents groupes familiaux et constitue une fraction indépendante dont les éléments échappent au contrôle et à l'autorité de la hiérarchie normale. De plus s'élabore une nouvelle hiérarchie à partir d'hommes nouveaux, parfois de basse extraction (descendants de captifs), dont le choix s'effectue en fonction de critères différents tels que le dynamisme, l'ouverture sur le monde extérieur, la capacité d'organiser des activités économiques. Cette nouvelle hiérarchie apparaît efficace par ses réalisations et « protégée » par des appuis extérieurs.

Enfin la « Société » tend à s'introduire dans le domaine juridique foncier, demande la terre et bouleverse l'organisation normale du terroir.

Les chefs de villages et les notables ont plus ou moins bien apprécié l'ampleur et la portée des transformations. Leur attitude vis-à-vis du mouvement reste variable et motivée par des facteurs divers. Dans certains villages le chef participe activement à la « Société ». (Six villages sur douze étudiés.) Il en a été parfois l'un des promoteurs, ses rapports avec le président sont très étroits, il fait partie du groupe directeur et décide avec lui des options importantes. Cette collaboration renforce mutuellement l'autorité des deux principaux intéressés, confère à la « Société » l'investiture religieuse ou juridique qui lui manque généralement, accroît le prestige du chef traditionnel réputé s'intéresser de près à sa communauté. Cette politique et ses effets bénéfiques a été comprise et appliquée par quelques chefs qui ont discerné le danger de se laisser dépasser et couper de leur communauté. Ils ont pu ainsi garder en partie le contrôle du groupe et au besoin orienter son évolution. D'autres motivations particulières se sont superposées dans quelques cas tels que : désir de se faire bien voir des autorités administratives, d'obtenir à titre individuel l'audience et la protection que sont censés apporter les organismes d'encadrement. Par ailleurs l'aspect de compétition entre villages intéresse en général de façon directe et personnelle le chef et son entourage. L'adhésion de ce dernier devient manœuvre politique dirigée contre le village rival.

Dans les autres villages étudiés le comportement des chefs et notables se situe entre l'indifférence et « l'accord bienveillant ». Le chef ne fait pas partie de la « Société » mais laisse son activité se développer normalement et accorde les autorisations demandées, notamment au sujet des terres. Il est tenu au courant des décisions importantes, mais ne participe pas à leur élaboration. Cette attitude révèle en général un net désintéressement économique : le chef est un des plus gros planteurs du village qui a bénéficié au maximum de la révolution caféière des deux dernières décades, il possède sur le terroir et parfois en Basse-Côte des plantations qui lui garantissent un revenu important souvent largement complété par la vente du vin de palme dont il garde l'exclusivité. Il utilise fréquemment pour ses travaux les services bénévoles de nombreux parents ou dépendants et ne tient pas à se lancer dans les nouvelles cultures industrielles réclamant une forte main-d'œuvre. Dans quelques cas également le chef ne peut participer activement à la « Société » à cause de son grand âge. Enfin dans un des villages a été rencontré un chef nettement hostile à la « Société ». Il ne contrôle en fait qu'un terroir très réduit et la communauté travaille habituellement sur le terroir d'un village voisin avec lequel elle vit en symbiose étroite. La « Société » a pu se créer en bénéficiant de l'appui du chef de l'autre village (par ailleurs chef de groupe, et disposant de très vastes superficies). Les regroupements de la « Société » sont installés sur le territoire voisin. Le cas est particulier et l'obstacle de l'autorité traditionnelle a pu être tournée. Mais dans le cas d'une opposition formelle et sans autres possibilités, la « Société » ne peut se constituer.

L'adhésion des chefs n'est que rarement spontanée; elle entre dans le cadre d'une politique consciente menée vis-à-vis de la communauté ou vis-à-vis de l'Administration. Le comportement peut évoluer car le chef considère le village et sa communauté comme un domaine d'influence propre. Les rapports avec le président peuvent se dégrader si ce dernier ne manifeste pas suffisamment d'habileté. A la longue le chef supporte mal les ingérences continues des agents de l'encadrement dans le village, se bute sur des problèmes mineurs de préséances ou de règles de politesse. Certains n'obtiennent pas l'accroissement de prestige qu'ils espéraient auprès de la communauté et s'aperçoivent que la hiérarchie parallèle dont ils ont permit l'établissement se renforce à leur détriment. D'autres sont déçus dans leur espoir d'acquérir des avantages personnels par l'appui des organismes. Les villages-chefs de groupe exigent de la part du personnel d'encadrement beaucoup plus de tact et de souplesse que les autres. L'adhésion y reste toujours plus superficielle, plus fragile, à la merci de frictions accidentelles concernant surtout des rapports de personnes.

Bien que la création des sociétés accélère à longue échéance le processus de destruction de l'autorité traditionnelle, celle-ci n'en garde pas moins une influence capitale. L'accord préalable du chef est absolument nécessaire dans la première phase d'implantation. Par la suite, d'après les exemples rencontrés, les rapports avec la « Société » ou avec l'encadrement

tendent à se détériorer. Ceci crée une série d'obstacles, qui sans remettre tout en question, risque de freiner les progrès des réalisations.

### C. — LE COMPORTEMENT DES VILLAGEOIS NON « SOCIÉTAIRES »

La masse des non participants constitue un élément de freinage qui peut influencer fortement les réalisations du groupe de sociétaires. Sans jamais manifester d'opposition ouverte, ils restent indifférents ou font preuve plus généralement d'un attentisme circonspect. « Attendre et voir » constitue la réponse classique à la question : « ... Pourquoi ne rentrez-vous pas dans la société ? » Ces hésitations sont déterminées par plusieurs causes qui jouent à des degrés divers selon les individus et selon les communautés.

Parallèlement au désir de protection se manifeste une certaine méfiance vis-à-vis des organismes d'encadrement. Il est parfois mal compris, tout au moins dans les débuts, que l'action n'est pas imposée mais proposée. Les buts de l'action sont également mal interprétés : les cultivateurs cherchent à savoir à qui profite les réalisations et conçoivent mal que l'opération soit en partie désintéressée. Au cours des premiers temps foisonnent dans le village des informations dénuées de fondements, telle que « la récolte ne sera pas payée », « les organismes veulent accaparer la terre », etc. Ces bruits, lancés par quelques opposants, renforcent les hésitants dans leur attitude. A cela s'ajoute la crainte des contraintes, séquelle des expériences antérieures et particulièrement de la période d'effort de guerre : le champ collectif suggéré par l'encadrement rappelle trop le « champ du commandant » que chaque village était tenu d'établir dans les années 1940-1944.

Après les premières expériences, une fois prouvés la bonne foi des organismes et le respect de leurs engagements, ces appréhensions disparaissent. Seules subsistent les véritables motivations : indifférence des « gros planteurs » que les revenus des nouvelles cultures n'intéressent pas, hésitations des éléments individualistes qui reculent devant le caractère collectif de l'organisation du travail et devant les contraintes établies par le groupe et par ses chefs.

L'attitude du chef de village et ses répercussions dans le domaine de l'appropriation des terres et des droits d'usage peut également faire naître de nombreuses inquiétudes que les intéressés s'efforcent de masquer sous des prétextes futiles.

Enfin les fractions pré-existantes qui divisent la communauté et les rivalités personnelles déterminent la non-participation d'un certain nombre d'exploitants. L'ascension sociale du président et de ses chefs d'équipes n'est pas toujours admise par l'unanimité des villageois. Des griefs sans fondements leur sont fréquemment reprochés comme à l'encadrement. L'un des plus courants est de vouloir s'enrichir aux dépens des autres, de ne pas poursuivre un but désintéressé vis-à-vis de la communauté mais un accroissement personnel de puissance. Ceci est partiellement vrai mais souvent démesurément grossi : le désintéressement de tous les présidents rencontrés apparaît manifeste.

D'autres motifs, tels qu'abus d'autorité, trop grande docilité à l'égard des agents de l'encadrement, partialité vis-à-vis de certains membres de la « Société », donnent lieu à des discussions ou à de sourdes cabales en milieu villageois.

Le président doit prendre de multiples précautions pour ne pas sensibiliser la communauté et les opposants latents : tel président fait appel à deux chefs traditionnels le jour de la commercialisation du coton; les charges sont pesées devant ces derniers, l'argent leur est remis pour qu'ils le distribuent eux-mêmes à chaque cultivateur. Tel autre président donne fréquemment, en réunion générale, le montant et l'origine des dépôts gardés dans la caisse commune...

Le jeu du président et de ses collaborateurs immédiats, nouvellement instaurés dans leur autorité, reste extrêmement délicat à mener; certaines maladresses peuvent provoquer des renversements d'opinion.

Les comportements analysés ci-dessus apparaissent extrêmement divers, les motivations de l'adhésion et les freins constituent des jeux de forces très complexes qui s'opposent ou s'équilibrent. Lorsque les freins ou les obstacles restent prépondérants, il n'y a pas de création de « Société » ce qui explique le caractère dispersé des implantations actuelles : tel village participe, tel autre distant de 2 kilomètres, appartenant au même sous-groupe ethnique, ne participe pas.

La cellule villageoise reste toujours le cadre fondamental : il existe une solution par village, élaborée d'après des comportements scientifiques. Ceci pose un problème majeur pour la généralisation de l'expérience et il convient d'écarter l'idée d'une extension de type « boule de neige », tout au moins dans les premiers temps.

Il est probable qu'on retrouvera à l'échelle de la région le même développement des adhésions qu'au niveau de communauté villageoise. La participation massive de groupes de villages entiers n'est concevable qu'après avoir atteint une certaine densité d'implantations dispersées.

Par ailleurs les comportements évoluent avec le temps, les attitudes et les jeux de forces sont perpétuellement remaniés dans chaque communauté. Il apparaît nécessaire pour les organismes d'encadrement et leurs agents de posséder une connaissance approfondie du milieu local sur lequel ils agissent : un comportement par village implique une méthode d'action pour chaque village. Il devient également nécessaire qu'un contact permanent soit maintenu afin de déceler les renversements d'attitude ou les défaillances éventuelles et pouvoir y parer au mieux. Dans les premières années, rien n'est définitivement acquis et toutes les réalisations peuvent être remises en question. Cette fragilité implique la persistance de l'encadrement pendant une longue période.

## IV. — LE BILAN DE L'ACTION DE DÉVELOPPEMENT

L'action entreprise dans le cadre de la ZODER portant en 1963 sur plus de 45 villages a dépassé le stade expérimental. Ce début de généralisation autorise l'essai d'un bilan économique.

Douze villages ont été étudiés en 1963 afin d'analyser, au niveau des exploitations familiales, les modifications provoquées dans la répartition des revenus par l'action des organismes d'encadrement. Avant d'aborder ce bilan il apparaît nécessaire d'apprécier le rythme des réalisations dans les villages de l'échantillon.

LES ÉTAPES DE RÉALISATIONS DANS 12 VILLAGES ÉTUDIÉS

VILLAGES I		II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1959	Riz C											
1960	SOCIÉTÉ 39 CAISSE Riz C Coton I					<p>SOCIÉTÉ : Constitution de la Société. 39 : Nombre d'adhérents.</p> <p>Riz C    { Formule de cultures choisie } C : Collectif Coton I    I : Individuel</p> <p>CAISSE : Constitution de l'épargne commun. CAISSE : Caisse en projet.</p> <p>Regroupements : Établissement des blocs de parcelles. Regroupements : Regroupements en projet.</p>						
1961	Regrou- pements Riz C Coton I	Groupes de travaux à la tâche SOCIÉTÉ 40	Groupes de travaux à la tâche SOCIÉTÉ 36									
1962	Regrou- pements Riz C Coton I	CAISSE Riz C Coton I Tabac I	CAISSE Riz C Coton C Coton I	SOCIÉTÉ 13 Riz C Coton I	SOCIÉTÉ 26 Coton C Arachide C	SOCIÉTÉ 22 Coton C Tabac C	Tabac C Tabac C SOCIÉTÉ 51	5 cul. Précur- seurs Coton C Tabac C		9 cult. précur- seurs Igname C	3 cult. précur- seurs Coton I	
1963	Regrou- pements Riz C Coton I	Regrou- pements Riz C Coton I	Regrou- pements Coton C Coton I	CAISSE Regrou- pements Riz C Coton I	CAISSE Regrou- pements Coton C Coton I	CAISSE Regrou- pements Coton C Coton I	CAISSE Riz C Coton I Tabac I	SOCIÉTÉ 20 Riz C Coton I	SOCIÉTÉ 28 Riz C Coton I	SOCIÉTÉ 11 Coton C Igname C Coton I	SOCIÉTÉ 11 Coton C Coton I Tabac I	SOCIÉTÉ 23 Riz C Coton I Tabac I
1964	Regrou- pements	Regrou- pements	Regrou- pements	Regrou- pements	Regrou- pements	Regrou- pements		CAISSE Regrou- pements	CAISSE	CAISSE	CAISSE	CAISSE Regrou- pements

## A. — LE RYTHME DES RÉALISATIONS

Le tableau ci-contre résume pour chaque village la succession des principales étapes.

La formation du groupe de sociétaires constitue normalement le point de départ des réalisations. Elle est précédée dans quelques villages par les tentatives individuelles d'éléments précurseurs, et, pour deux cas particuliers, par l'existence d'équipes de travaux à la tâche. Les « Sociétés » se créent normalement entre février et avril, avant la période des défrichements et des premières plantations, à la fin de la saison sèche. Quelques « Sociétés » se sont formées dans les derniers mois de l'année soit après la fin des travaux au forfait, soit après les récoltes de tabac des précurseurs. Les caisses se constituent à la fin de la première année agricole après les premières récoltes des champs collectifs (entre novembre et février pour le tabac, le riz et le coton).

Les regroupements de parcelles peuvent être entrepris dès la deuxième campagne agricole à la période des défrichements. L'ouverture des nouveaux blocs se poursuit régulièrement au cours des années suivantes. Dans quelques villages les regroupements ont été différés ou ne figurent pas dans les projets de l'année 1964, soit parce que la « Société » ne désire pas en établir (éventualité d'un problème foncier) soit parce que le terroir ne renferme pas de secteurs suffisamment vastes de bons sols.

La mise en place des nouvelles structures et les premières réalisations importantes : choix et expérimentation des nouvelles associations de cultures, premiers regroupements de parcelles, semblent pouvoir être terminés dans la majorité des villages après deux campagnes agricoles.

## B. — LE BILAN ÉCONOMIQUE AU NIVEAU DES EXPLOITATIONS

L'enquête de 1963 n'a porté que sur des exploitations de sociétaires, 185 au total, réparties dans les douze villages. Dans 6 des villages de l'échantillon, la « Société » avait été créée dans les premiers mois de 1963, dans les 6 autres la création remontait au début de 1962 ou à une date antérieure (1).

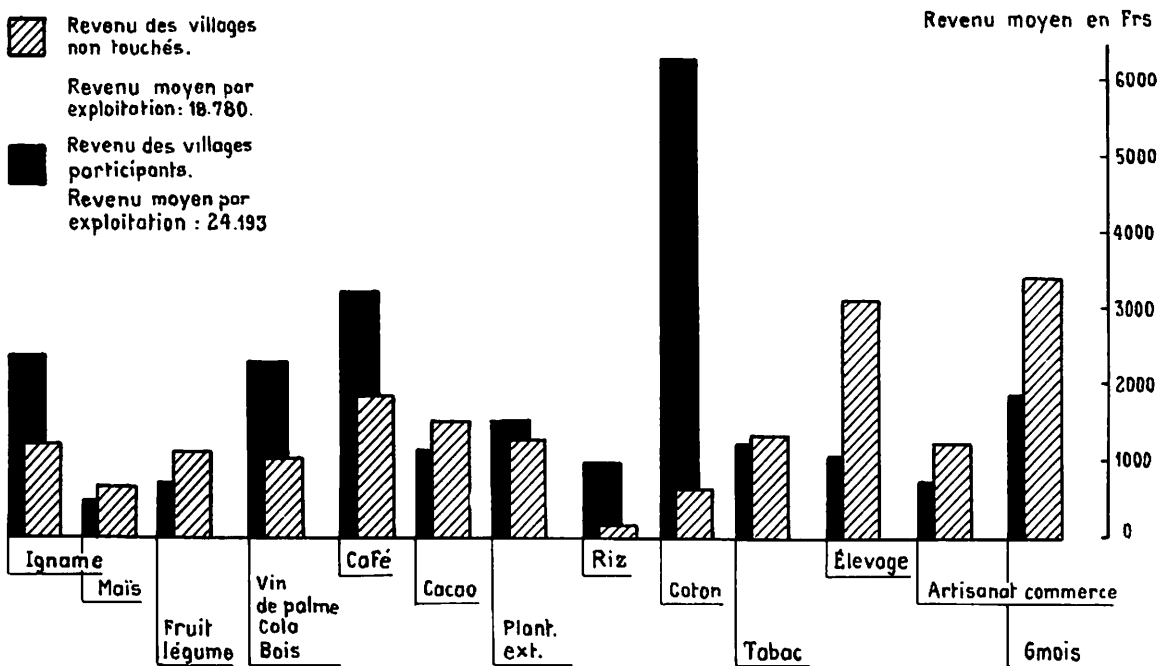
Les revenus se rapportant à la campagne agricole précédente de 1962 ont été obtenus grâce à un questionnaire rétrospectif (2).

Ces revenus de 1962 concernaient donc deux séries d'exploitations : les unes (111) participaient depuis un an ou plus à l'action de développement ; les deuxièmes (74) n'avaient pas encore donné leur adhésion en 1962.

Ce décalage chronologique a permis d'établir une comparaison entre le revenu moyen des exploitations touchées par l'action et celui des exploitations non encore touchées (3).

La distribution des gains moyens obtenus sur les divers postes d'activités des deux échantillons s'établit comme suit :

REVENU MOYEN PAR EXPLOITATION ET PAR POSTE D'ACTIVITÉ



(1) Une des « Sociétés » (Boka Kouamékro) fonctionnait depuis plusieurs années.

(2) L'objectif du questionnaire était de mesurer la variation des revenus dans les exploitations. Il n'a porté que sur les principaux postes de revenus monétaires des hommes.

Le revenu moyen global obtenu ne peut en aucun cas être considéré dans sa valeur absolue.

(3) Il aurait été plus satisfaisant d'étudier l'évolution des revenus sur les mêmes exploitations et dans les mêmes villages, la faible ancienneté des « Sociétés » n'a pu le permettre.

La répartition apparaît sensiblement modifiée entre les deux catégories d'exploitations.

#### **Les postes directement modifiés par l'action de développement**

— La vente des surplus d'igname a presque doublé dans les exploitations touchées à cause des facilités de commercialisation en gros obtenues par les organismes d'encadrement pour les sociétaires.

— Le riz marque une forte progression de 1 à 7 dans les mêmes exploitations. Les ventes restent presque exclusivement destinées à l'épargne collective.

— Le coton augmente dans la proportion de 1 à 9,5 et constitue très largement le poste de revenu dominant.

— Les ventes de tabac apparaissent légèrement inférieures dans les exploitations touchées ceci en raison de l'abandon partiel de cette culture au profit du coton et du nombre important de cultivateurs précurseurs dans l'échantillon des exploitations non touchées.

#### **Les postes indirectement modifiés par l'action de développement**

Il s'agit des postes élevage, artisanat-commerce et salaires (obtenus pendant les migrations saisonnières de 6 mois), tous en régression dans les exploitations participantes.

La rubrique élevage regroupe les revenus provenant des multiples transactions réalisées sur les volailles, les moutons, les chèvres et les porcs (dans un village seulement figurent quelques bovins). Les activités artisanales sont également multiples, il s'agit de ventes portant sur les produits du tissage et de la vannerie, de salaires reçus par les maçons ou les menuisiers. Le commerce n'intervient que pour une part réduite correspondant aux bénéfices obtenus au village par des revendeurs de vin rouge. La plupart de ces activités, notamment le petit élevage et la fabrication artisanale (tissage et vannerie) apparaissent partiellement négligées dans les villages touchés; elles sont devenues inconciliables avec les travaux supplémentaires que nécessitent les nouvelles cultures. Ceci se traduit par une baisse sensible des revenus atteignant presque les deux tiers pour le petit élevage.

Les salaires obtenus en Basse-Côte sont également en nette régression dans les exploitations touchées. La proportion de jeunes partant pour les « 6 mois » tend à se réduire après l'introduction des nouvelles cultures. Quelques-uns, chefs de familles, constituent des exploitations indépendantes, les plus nombreux, célibataires, ont été rattachés à l'exploitation du père ou de l'oncle maternel chez qui ils vivent et travaillent pendant le séjour au village. Il a été dénombré en 1962, 21 émigrants dans le premier échantillon des 111 exploitations non touchées; soit approximativement 1 émigrant pour 5 exploitations dans le premier cas et 1 émigrant pour 3 exploitations dans le deuxième.

#### **Les postes non touchés par l'action de développement**

Divers postes de revenus tels que : maïs, fruits et légumes, vin de palme, café, cacao ou revenus provenant des plantations extérieures évoluent indépendamment de l'action directe de développement ou de ses influences. La plupart ne varient que faiblement d'un échantillon à l'autre. Seuls les produits de cueillette (essentiellement vin de palme) et le café cultivé sur le terroir, accusent une progression sensible dans les exploitations touchées. Cette progression n'est pas liée à une augmentation des surfaces ou de la production mais aux caractéristiques de l'échantillon.

Les ventes de vin de palme n'intéressent en fait qu'un nombre restreint d'exploitations (moins de 10 %) : celles des chefs de villages et des notables possédant des droits sur les palmiers. La proportion de ces derniers est plus importante dans le premier échantillon des exploitations touchées qui correspond aux « Sociétés » vieilles de plus d'un an au moment de l'enquête en 1963. Leur participation reste faible dans les « Sociétés » nouvellement créées en 1963 (deuxième échantillon des exploitations non touchées) ce qui est conforme au processus de formation des « Sociétés » (1). Trois de ces dernières (sur 6) ne comptent aucun représentant de la hiérarchie traditionnelle.

Un fait analogue explique la progression des revenus du café dans l'échantillon des 111 exploitations touchées. Il comporte 40 % de planteurs contre 29 % dans le deuxième échantillon.

L'analyse des divers postes de revenus fait donc apparaître dans les exploitations touchées :

— Une très forte augmentation des revenus obtenus par les nouvelles cultures industrielles et secondairement par les ventes d'igname, conséquence directe de l'action.

— Une diminution sensible de certains revenus : petit élevage, artisanat et migrations saisonnières, conséquence indirecte de l'action.

Une augmentation nette des postes : vin de palme et café, non liée à l'action mais résultant de la rentrée des planteurs de café et des notables villageois dans les « Sociétés » d'un an et plus d'existence.

La nouvelle structure des revenus obtenus sur les exploitations participantes apparaît sensiblement différente de l'ancienne (voir : diagramme de répartition en pourcentage).

La part des cultures vivrières, des produits de cueillette et des cultures industrielles anciennes reste à peu de chose près, inchangée. Par contre les postes dominants de l'ancienne structure : petit élevage et migration saisonnière, s'ameublissent de façon très marquée. Ils sont remplacés par les revenus des nouvelles cultures parmi lesquelles se détache incontestablement le coton.

L'ensemble se traduit par un solde positif. Le revenu moyen global d'une exploitation touchée s'établit à 24 193 francs celui d'une exploitation non touchée à 18 780 francs, soit une progression théorique de 28,8 % (1).

Ce bilan apparaît satisfaisant si l'on tient compte de la brièveté de la période d'action qui correspond à une seule campagne agricole.

---

(1) Voir chapitre : Les comportements — les motivations de l'adhésion.

**RÉPARTITION MODIFIÉE DES POSTES DE REVENUS  
(EN POURCENTAGE)**

<u>Ancienne Structure</u>		<u>Nouvelle Structure</u>	
6,7	Igname	10,0	
3,7	Maïs	2,6	
6,0	Fruits - légumes	3,0	
4,6	Cueillette - vin de palme - bois - colo -	8,8	
9,9	Café	13,4	
8,1	Cacao	5,0	
7,0	Plantations exterieures	6,5	
0,8	Riz	4,5	
3,5	Coton	26,0	
7,3	Tabac	5,2	
16,6	Volailles, Moutons, chèvres, porcs.	4,5	
6,8	Artisanat - commerce	2,9	
18,0	6 mois	7,8	

## CONCLUSION

Le bilan général des réalisations au cours de la 1<sup>re</sup> campagne d'intervention peut être résumé par les chiffres suivants :

Nombre de villages encadrés.....	46
Nombre de groupements de cultures aménagés.....	29
Nombre de « Sociétés ».....	28
Surface contrôlée en coton Allen.....	165 ha
Surface contrôlée en tabac.....	15 ha
Surface contrôlée en riz inondé.....	5,20 ha
Nombre de C.F.A.R.....	2
Nombre d'animateurs formés.....	44
Nombre d'animateurs en formation.....	45

\*  
\* \*

Les résultats ont été obtenus grâce à plusieurs moyens d'action qui caractérisent la forme d'intervention proposée :

— Le Secteur Pilote, village soigneusement choisi et particulièrement encadré, où sont expérimentées les cultures nouvelles dans les conditions spécifiques villageoises, où sont élaborées les méthodes d'action. Le Secteur Pilote est d'autre part le support publicitaire de l'opération, il reçoit de nombreuses visites et prend un caractère de modèle.

— Le Centre de Formation d'animateurs ruraux donne à des cultivateurs volontaires, délégués par leur village, une formation théorique et pratique, les rendant aptes à encadrer et à conseiller la masse villageoise, à susciter une volonté de progrès. Ils deviennent les auxiliaires bénévoles des agents d'encadrement.

— L'organisation d'encadrement elle-même qui comprend : au niveau des groupes de villages, (3 à 5), un réseau d'agents à formation agricole polyvalente : les conseillers ruraux; au niveau supérieur, les cadres des différents services et organismes intéressés, promoteurs et organisateurs. Ces cadres coordonnent sur le territoire d'une sous-préfecture ou d'un groupe de sous-préfectures les différentes actions de développement.

\*  
\* \*

Les premières interventions entreprises ont provoqué des changements importants :

— L'apparition dans les villages de groupes de participants : les « Sociétés », disposés à collaborer avec les agents de l'encadrement et à discipliner leurs efforts. Les « Sociétés » se donnent une structure, une hiérarchie, et adoptent des règles d'organisation du travail pour certaines façons culturales (généralement sous forme de travail collectif par équipe). Ces premières mesures sont plus tard complétées par l'aménagement rationnel du terroir, par la création d'une épargne collective et l'emploi de cette épargne dans divers investissements tels qu'amélioration de l'habitat, achat de matériel ou de cheptel. La « Société », groupe minoritaire au départ, reste ouverte à tous et tend à absorber par la suite les cultivateurs réticents.

— Parallèlement se dégage dans les communautés une élite de promoteurs et d'organisateur : responsables des « Sociétés » et animateurs délégués par elles, qui entraîne la masse des villageois et renforce son autorité par les connaissances techniques et pratiques acquises au cours des stages dans C.F.A.R.

Cette restructuration apparaît comme la meilleure garantie de pérennité pour l'action entreprise. Le noyau de dirigeants progressivement amené à prendre des initiatives accrues, progressivement formé et devenu apte à la faire, doit se substituer à un encadrement permanent coûteux

— Dans l'immédiat l'action se traduit par une augmentation rapide des revenus monétaires d'autant plus appréciable que la région apparaît défavorisée.

— La répartition des revenus dans les budgets familiaux se modifie : les cultures industrielles nouvelles deviennent les postes prépondérants, et en première place, le coton. La progression des revenus semble enrayer dans une certaine mesure les mouvements de migrations saisonnières, caractéristique dominante de l'économie régionale actuelle.

— Le développement des cultures de coton, de tabac et de riz reste conforme aux objectifs du plan national de Côte d'Ivoire; il favorise l'expansion régionale au sens large en alimentant en matières premières locales les industries des textiles et des tabacs de Bouaké.

\*  
\* \*

Il est encore prématuré d'extrapoler le bilan d'une opération au terme de sa première campagne.

L'expérience bénéfique comme toute autre, de l'attrait de la nouveauté, de la disponibilité permanente des élites villageoises, elle n'a pu encore donner toute sa mesure.

L'originalité du recours systématique à la formation socio-professionnelle, liée à la garantie d'un encadrement technique permanent, lui confère, malgré tout, le caractère d'opération prioritaire. Elle devrait être maintenue dans des limites géographiques raisonnables durant un nombre d'années suffisant pour qu'à la fois son efficacité et ses limites apparaissent de façon indiscutable.

---

(1) Voir note n° 2 page 46.



